

Bordereau attestant l'exactitude des informations - METZ - 5751 - Documents comptables (B-C) -
Dépôt le 05/02/2025 - 641 - 2005 B 00831 - 484 058 664 - METZDIS



E.Leclerc

Comptes consolidés au 31 janvier 2024

Groupe METZDIS

E
FIDUEST
PARTENAIRES CONSEIL

FIDUCIAIRE RHENANE
D'AUDIT & COMPTABILITÉ
Société d'Expertise Comptable

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Table des matières

États financiers	4
Compte de résultat consolidé.....	4
Bilan consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
Variations des capitaux propres.....	7
Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes	8
Méthodes et principes de consolidation.....	8
Principes généraux	8
Définition du périmètre de consolidation	9
Variation du périmètre de consolidation	9
Ecart d'acquisition et écarts d'évaluation.....	10
Règles et méthodes comptables.....	14
Notes annexes sur les postes du bilan.....	18
Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill).....	18
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	19
Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	19
Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers.....	20
Annexe 4. Stocks et en-cours	21
Annexe 5. Impôt différé.....	21
Annexe 6.1 Actif circulant	22
Annexe 7. Trésorerie nette	23
Annexe 8. Provisions et impôts différés	24
Annexe 9. Dettes financières	25
Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	26
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	27
Annexe 11. Chiffre d'affaires.....	27
Annexe 12. Autres produits d'exploitation	27
Annexe 13. Achats consommés.....	28
Annexe 14. Charges externes.....	28
Annexe 15. Impôts et taxes	29
Annexe 16. Charges de personnel.....	29
Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	29
Annexe 18. Produits financiers	30
Annexe 19. Charges financières.....	30
Annexe 20. Produits exceptionnels	31
Annexe 21. Charges exceptionnelles	31
Annexe 22. Charges d'impôts.....	32
La preuve d'impôts se décompose comme suit :.....	32
Autres Informations.....	33

Comptes consolidés au 31/01/2024

Groupe METZDIS

Effectifs.....	33
Engagements hors-bilan.....	34
Rémunérations des commissaires aux comptes	47
Rémunération des dirigeants	47
Résultats sectoriels.....	47

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	2024	2023
Chiffre d'affaires	11	121 570 011	115 717 345
Autres produits d'exploitation	12	4 706 749	2 792 923
Produits d'exploitation		126 276 761	118 510 268
Achats consommés	13	(100 000 054)	(92 684 694)
Charges externes	14	(6 377 882)	(6 245 813)
Impôts et taxes	15	(1 235 352)	(1 178 023)
Charges de personnel	16	(12 845 796)	(12 299 591)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(2 751 927)	(3 217 261)
Opérations en commun	-		
Charges d'exploitation		(123 211 012)	(115 625 383)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		127 607	
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)			
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		3 193 356	2 884 885
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		3 193 356	2 884 885
Produits financiers	18	114 712	59 639
Charges financières	19	(233 565)	(369 464)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)		(127 607)	
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)			
Résultat financier		(246 459)	(309 824)
Produits exceptionnels	20	53 576	1 584 659
Charges exceptionnelles	21	(38 764)	(1 210 226)
Résultat exceptionnel		14 812	374 433
Impôts sur les résultats	22	(758 904)	(808 547)
Résultat net des entreprises intégrées		2 202 805	2 140 946
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 202 805	2 140 946
Intérêts minoritaires			3 032
Résultat net (part du groupe)		2 202 805	2 137 914
Résultat net (Part du groupe)		2 202 805	2 137 914
Contrôle		0	(0)
Résultat par action		550,70	534,48



Comptes consolidés au 31/01/2024

CERTIFIE CONFORME

Groupe METZDIS

Bilan consolidé

Libellé		Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	<u>2</u>	11 608 487	11 577 443
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	<u>1</u>	11 408 865	11 408 865
Immobilisations corporelles	<u>2</u>	10 359 247	11 796 424
Immobilisations financières	<u>3</u>	13 213 915	13 183 186
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		35 181 649	36 557 052
Stocks et en-cours	<u>4</u>	8 555 714	9 406 869
Clients et comptes rattachés	<u>6</u>	1 883 769	1 563 114
Autres créances et comptes de régularisation	<u>6</u>	2 594 690	1 731 159
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		(0)	1 254
Valeurs mobilières de placement	<u>7</u>		402 410
Disponibilités		2 576 363	2 719 298
Actif circulant		15 610 535	15 822 849
Total Actif		50 792 184	52 379 901
Contrôle		0	0
Capital		40 000	40 000
Primes liées au capital			
Ecart de réévaluation			
Réserves		19 318 273	17 180 359
Résultat net (Part du groupe)		2 202 805	2 137 914
Capitaux propres (Part du groupe)		21 561 077	19 358 273
Intérêts minoritaires			3 529
Autres fonds propres			
Total des capitaux propres		21 561 077	19 361 802
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	<u>8</u>	1 733 574	1 900 053
Provisions		1 733 574	1 900 053
Dettes financières	<u>9</u>	7 772 205	9 571 222
Fournisseurs et comptes rattachés	<u>10</u>	7 342 194	6 535 698
Autres dettes et comptes de régularisation	<u>10</u>	12 383 134	15 011 127
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		1 167 357	1 159 108
Dettes		27 497 533	31 118 046
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition			
Total Passif		50 792 184	52 379 901

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2024.01
Résultat net total des entités consolidées	2 202 805
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 449 479
Dotations aux amort./dépr. immos corporelles et incorporelles	1 615 958
(+) Dotations et reprises aux provisions - passif	(166 479)
Variation de l'impôt différé	9 504
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	(527)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(8 965)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	6 517
Marge brute d'autofinancement	3 658 812
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(2 724 641)
Variation nette des stocks	851 155
Variation nette des clients et comptes rattachés	(260 655)
Variation nette des autres postes d'actifs	(1 546 616)
Variation des rubriques de liaison	(281 610)
Variation nette des fournisseurs et comptes rattachés	806 965
Variation nette des autres postes du passif	(2 293 880)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	934 171
Acquisitions d'immobilisations	(238 634)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(47 421)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(88 404)
Acquisitions d'immobilisations financières	(28 000)
Acquisitions autres immobilisations financières	(2 730)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	(72 080)
Cessions d'immobilisations	29 167
Cessions d'immobilisations corporelles	29 167
Cessions d'immobilisations financières	
Réduction des autres immobilisations financières	
Incidence des variations de périmètre	8 613
(-) Trésorerie/endettement sortant / sortie de périmètre	(4 307)
(+/-) Trésorerie/endettement acquis / restructurations	12 920
Variation nette des placements à court terme	402 410
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	201 556
Émissions d'emprunts	33 341
Remboursements d'emprunts	(1 604 380)
Dividendes versés des filiales	
Dividendes reçus/versés de la société mère	339 464
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(1 231 575)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(95 848)
Trésorerie : ouverture	156 005
Trésorerie : ouverture	156 005
Trésorerie : clôture	341 767

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2022	40 000		19 965 644			2 131 078	22 136 722	(348)
Affectation du résultat N-1			2 131 078			(2 131 078)		
Distribution/ brut versé			(4 916 363)				(4 916 363)	845
Résultat			(0)			2 137 914	2 137 914	3 032
Autre						(0)	(0)	
2023	40 000		17 180 359			2 137 914	19 358 273	3 529
Affectation du résultat N-1			2 137 914			(2 137 914)		
Distribution/ brut versé			339 464				339 464	
Résultat						2 202 805	2 202 805	
Reclassement, restructuration et changement de méthode			0				0	
Changement de méthode			0				0	
Variations de périmètre			(339 464)				(339 464)	(3 529)
Sortie de périmètre			(339 464)				(339 464)	(3 529)
Autre			(0)			(0)	(0)	
2024	40 000		19 318 273			2 202 805	21 561 077	

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Nouvelle réglementation :

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français conformément au nouveau règlement ANC 2020-01.

L'exercice clos au 31/01/2024 a une durée de 12 mois, comme celui clos au 31/01/2023.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Date de clôture et durée des exercices

Société	Date de clôture N	Durée exercice N (en mois)	Date de clôture N-1	Durée exercice N-1 (en mois)
S.A.S. METZDIS	31/01/2024	12	31/01/2023	12
SARL SUNSHINE	31/01/2024	12	31/01/2023	12
SARL CHAT	31/01/2024	12	31/01/2023	12
SARL JNB	31/01/2024	12	31/01/2023	12
SCI HAUTS DE MAIZIERES	31/01/2024	12	31/01/2023	12
SCI WAPPIMMO	14/09/2023	8	31/12/2022	12
SCI IMMOWAPP	31/12/2022	12	31/12/2022	12

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 Janvier 2024, le périmètre comprenait 6 sociétés contre 7 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
METZDIS	IG	100,00	100,00
CHAT	IG	100,00	100,00
SUNSHINE	IG	100,00	100,00
JNB	IG	100,00	100,00
SCI HAUTS MAIZIERES	IG	100,00	100,00
SCI WAPPIMMO	IG		99,00
SCI IMMOWAPP	IG	100,00	100,00

Toutes sont intégrées globalement.

Variation du périmètre de consolidation

La SCI WAPPIMMO est sortie du périmètre de consolidation suite à la transmission universelle de patrimoine au profit de la société METZDIS en date du 14/09/2023.

Chiffres clés au 31/01/2024 des comptes sociaux (hors élimination des intercos)

Société du groupe	Total Bilan (en K€)	Chiffres d'affaires (en K€)
METZDIS	50 736	92 140
CHAT	2 514	26 889
SUNSHINE	3 175	1 163
JNB	274	50
HDM	1 725	1 458
IMMOWAPP	1 684	247
Total	60 108	121 947

Ecarts d'acquisition et écarts d'évaluation

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée :

- Pour les biens destinés à l'exploitation, à la valeur d'utilité des actifs et des passifs,
Pour les biens non destinés à l'exploitation, à leur valeur de marché à la date d'acquisition, ou, en l'absence de marché, à la valeur nette vénale des coûts de sortie.

On appelle « écart d'évaluation » la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

▪ Ecart d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecart d'acquisition ».

• Titres de la SCI SIDUAH

1/ Détenus par HAUDIS

La SCI SIDUAH, dont le capital est composé de 100 parts, était détenue à hauteur de 100 parts par la société HAUDIS soit 100% du capital social.

100 titres, soit 100% du capital ont été acquis le 10/01/2000 pour un montant de 1 783 806 euros et les capitaux propres étaient créditeurs pour un montant de 153 167 euros au 31/12/2000.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 1 783 806
- Quote-part des capitaux propres : 153 167 * 100%	- 153 167
- Retraitement de la plus-value sur construction	- 974 000
- Impôt sur la plus-value sur construction	+ 324 667
- Total	+ 981 306

Une part des 100 parts a été cédée le 30/04/2003 ; la SCI SIDUAH est détenue à hauteur de 99 parts par la société HAUDIS soit 99% du capital social.

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de cet écart d'acquisition est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

2/ Détenus par METZDIS

La SCI SIDUAH, dont le capital est composé de 100 parts, est détenue à hauteur de 1 part par la société METZDIS soit 1% du capital social.

Le titre, soit 1% du capital social a été acquis le 15/12/2005 pour un montant de 20 415 euros et les capitaux propres étaient créditeurs pour un montant de 229 091 euros au 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 20 415
- Quote part des capitaux propres : 229 091 * 1%	- 2 291
- Total	+ 18 124

• **Titres de la SCI HAUTS DE MAIZIERES**

1/ Détenus par HAUDIS

La SCI Hauts de Maizières (HDM), dont le capital est composé de 2 500 parts, est détenue à hauteur de 2 499 parts par HAUDIS, soit 99,96% du capital social.

2 410 titres, soit 96,40% du capital social, ont été acquis le 01/01/1998 pour un montant de 3 569 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 113 175 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+	3 659
- Quote part des capitaux propres : $-113\,175 \times 96,40\%$	+	<u>109 101</u>
- Total	+	112 760

89 titres ont été acquis le 30/04/2005 pour un montant de 2 euros, et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 575 954 euros en date du 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+	2
- Quote part des capitaux propres : $-575\,954 \times 0,08\%$	+	<u>20 504</u>
- Total	+	20 506

L'écart d'acquisition global est donc de 133 266 euros.

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de ces écarts d'acquisitions est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

2/ Détenus par METZDIS

La SCI Hauts de Maizières (HDM), dont le capital est composé de 2 500 parts, est détenue à hauteur de 1 part par METZDIS, soit 0,04% du capital social.

Le titre, soit 0,04% du capital social, a été acquis le 15/12/2005 pour un montant de 2 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 575 954 euros au 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+	2
- Quote part des capitaux propres : $-575\,954 \times 0,04\%$	+	<u>230</u>
- Total	+	232

Comptes consolidés au 31/01/2024

Groupe METZDIS

- **HAUDIS S.A.S.**

La société FINHAUDIS S.A.S. (ayant fait l'objet d'une TUP dans la société HAUDIS S.A.S.), dont le capital est composé de 1 384 743 actions, est détenue à hauteur de 1 384 621 actions par la société METZDIS soit 99,99% du capital social.

Les 1 384 621 actions, soit 99,99% ont été acquises le 15/12/2005 pour un montant de 26 944 658 euros et les capitaux propres étaient créditeurs pour un montant de 18 305 742 euros à cette même date.

Les 122 actions, soit 0,01% ont été acquises le 11/01/2007 pour un montant de 1 220 euros et les capitaux étaient créditeurs pour un montant de 18 305 742 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

-	Prix d'achat des parts sociales	+ 26 944 658
-	Quote part des capitaux propres :	- 18 305 742
-	Plus-value sur fonds de commerce	- 2 370 189
-	Valeur des filiales HAUDIS	<u>- 4 898 833</u>
-	Total	+ 1 369 894

- **Écarts d'acquisition négatifs**

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée de 15 ans

La société HAUDIS S.A.S., dont le capital est composé de 2 500 actions, est détenue à hauteur de 8 actions par la société METZDIS soit 0,32% du capital social.

Les actions ont été acquises le 15/12/2005 pour un montant de 34 925 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 12 698 102 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

-	Prix d'achat des parts sociales	+ 34 925
-	Quote part des capitaux propres : (-12 923 807*0,32%)	<u>- 41 356</u>
-	Total	- 6 431

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de cet écart d'acquisition est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (ANC 2014-03) et mises à jour par le règlement ANC 2020-01 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Un mali de fusion comptabilisé dans la société METZDIS pour un montant de 8 640 136 € a été transféré dans les comptes sociaux des immobilisations incorporelles vers les immobilisations financières, conformément au règlement ANC 2015-06.

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	5 à 25 ans
- Aménagements	3 à 8 ans
- Constructions sur sol d'autrui	5 à 15 ans
- Installations générales	1 à 25 ans
- Installations techniques	7 ans
- Matériel outillage	1 à 15 ans
- Matériel de transport	3 à 10 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks des sociétés METZDIS et CHAT sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Les effets de variations de taux d'impôts et/ou le changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existant affectent le résultat de l'exercice.

Conformément au règlement ANC 2020-01 les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

L'impôt est calculé sans actualisation.

Les impôts différés sont calculés sur :

- Les décalages fiscaux temporaires
- Les retraitements de crédit-bail
- Les indemnités de retraite
- Les éliminations de cessions internes d'immobilisations

Conformément au règlement ANC 2020-01, le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt différé doit être réexaminé à chaque clôture.

Conformément au règlement ANC 2020-01, les actifs d'impôt différé, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles, à des crédits d'impôt ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une mention dans l'annexe des comptes annuels sociaux.

Dans les comptes consolidés ainsi présentés, ces engagements sont comptabilisés (méthode préférentielle).

Les engagements de retraite ont été calculés en évaluant selon la méthode prospective (méthode préférentielle), ce que la société devrait verser à ses salariés partant en retraite, en fonction :

- De la législation sociale et de la convention collective nationale appliquée par la société,
- De la durée d'activité restante des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité,
- Des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite,
- Du taux d'actualisation de 3.51%.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salariés (âge retenu : 63 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales.

Dividendes intragroupes

Aucun dividende intragroupe n'a été versé au cours de cet exercice.

Ecritures intragroupes

Les créances et dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des « provisions qui ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision et comptabilisées en application de dispositions légales ».

Ces provisions n'ont pas un caractère économique bien prononcé et sont dans les comptes individuels une entorse au principe de prééminence de la réalité financière sur l'apparence juridique. Aussi, elles doivent être éliminées dans le cadre du retraitement vers les comptes consolidés.

Intégration fiscale

Les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale sont les suivantes : METZDIS – SUNSHINE – CHIAT — SCI LES HAUTS DE MAIZIERES – JNB

METZDIS est la société mère de cette intégration fiscale.

La troisième conception, dite « la méthode de réallocation des économies », définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

Informations complémentaires et éléments significatifs de l'exercice

Dans les comptes sociaux de la société METZDIS au 31 janvier 2010, les titres relatifs à la S.A. HAUDIS ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant global de 9 550 000 €, dont au titre de la distribution massive intervenue en 2009/2010 pour un montant de 3 750 000 €, le reste au titre des éléments incorporels. Dans les comptes consolidés, le montant de 9 550 000 € a été éliminé au titre de la provision pour dépréciation des titres de participation : une provision pour dépréciation du fonds de commerce a été constituée pour un montant de 5 800 000 €.

La société METZDIS a acquis, au 04/07/2015, 45 parts de la société HAUDIS au prix de 126 765 €. Cette acquisition n'a pas généré d'écart d'acquisition comme constaté lors de la première acquisition des titres ventilée entre construction et fonds de commerce.

La société METZDIS a acquis, au 31/01/2017, 2 parts de la société HAUDIS au prix de 4 682€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition négatif de 5 092€. Celui-ci n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

La société METZDIS a acquis, au 16/07/2020, 15 parts de la société HAUDIS au prix de 67 120 €. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition positif de 28 499 €. Le montant n'étant pas significatif, celui-ci n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	19 711 686	19 711 686						
Amortissements des écarts d'acquisition	(8 302 821)	(8 302 821)						
Valeur nette	11 408 865	11 408 865						
Ecart d'acquisition passif	6 431	6 431						
Reprise d'écart d'acquisition passif	(6 431)	(6 431)						
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	19 711 686	(8 302 821)		11 408 865
Partenaires				
P-METZDIS	19 578 188	(8 169 323)		11 408 865
P-SCI HAUTS MAIZIERES	133 498	(133 498)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif	6 431		(6 431)	
Partenaires				
P-METZDIS	6 431		(6 431)	
Partenaires hors groupe				

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	445 269	492 690	47 421				
Fonds commercial	141 914	141 914					
Autres immobilisations incorporelles	19 711 686	19 711 686					
Immobilisations incorporelles	20 298 869	20 346 290	47 421				
Terrains	1 370 087	1 370 087					
Constructions	15 496 032	15 496 032					
Constructions sur sol d'autrui	12 020 758	12 020 758					
Installations techniques, matériel & outillage	5 627 078	5 884 199	42 121				215 000
Autres immobilisations corporelles	6 593 522	6 703 407	46 283	(30 600)			94 203
Immobilisations corporelles en cours	215 000						(215 000)
Immobilisations corporelles	41 322 477	41 474 483	88 404	(30 600)			94 203
Total	61 621 346	61 820 773	135 825	(30 600)			94 203
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)		194 603					
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)		13 637 868					
Immobilisations corporelles		13 832 471					

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(418 606)	(434 982)	(16 377)				
Amortissements des écarts d'acquisition	(8 302 821)	(8 302 821)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(8 721 427)	(8 737 803)	(16 377)				
Constructions	(10 750 760)	(11 260 439)	(509 679)				
Constructions sur sol d'autrui	(8 939 621)	(9 450 957)	(511 336)				
Installations techniques, matériel & outillage	(4 984 523)	(5 216 549)	(232 027)				
Autres immobilisations corporelles	(4 851 149)	(5 187 290)	(346 539)	10 398			
Amortissements des immobilisations corporelles	(29 526 053)	(31 115 236)	(1 599 581)	10 398			
Amortissements sur actif immobilisé	(38 247 480)	(39 853 040)	(1 615 958)	10 398			
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)		(106 089)	(16 431)				
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)		(8 431 170)					
Immobilisations corporelles		(8 537 259)					

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 500	29 500	28 000				9 900	(9 900)
Titres immobilisés (non courants)	4 350 106	4 350 106						
Dépôts et cautionnements versés	93 531	96 261	2 730					
Autres créances immobilisées	97 912	97 912						
Prêts, cautionnements, autres créances > 1 an	8 640 136	8 640 136						
Immobilisations financières	13 183 186	13 213 915	30 730				9 900	(9 900)
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	13 183 186	13 213 915	30 730				9 900	(9 900)

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dépôts et cautionnements versés	96 261						96 261
Autres créances immobilisées	97 912						97 912
Prêts, cautionnements, autres créances > 1 an	8 640 136						8 640 136
Total	8 834 309						8 834 309

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	62 955		62 955	55 400		55 400
Stocks de marchandises	8 920 748	(427 989)	8 492 759	11 328 211	(1 976 742)	9 351 469
Stocks et en-cours	8 983 703	(427 989)	8 555 714	11 383 611	(1 976 742)	9 406 869

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2023	2024	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	(1 157 854)	(1 167 357)	(13 623)	4 119			0
Impôts différés - actif	1 254	(0)	8 080	4 119			(13 454)
Impôts différés - passif	1 159 108	1 167 357	21 703				(13 454)
Fiscalité différée (décalages temporaires)	68 655	63 362	(9 413)	4 119			
Impôts différés - actif	96 036	72 802	28	4 119			(27 381)
Impôts différés - passif	27 381	9 441	9 441				(27 381)
Fiscalité différée (retraitements)	(1 226 509)	(1 230 719)	(4 210)				0
Fiscalité différée : compensation Actif/Passif	1 254	(0)					(1 255)
Impôts différés (Activation du crédit-bail)	3 075	3 017	(58)				0
Impôts différés (Activation des engagements de retraite)	124 113	132 222	8 110				
Impôts différés (Elim. Des prov.réglementées)	15 632					(14 304)	(1 328)
Annulation de la fiscalité avant compensation	1 062 820	1 093 633				14 304	16 510
Fiscalité différée (écritures manuelles)	(1 301 675)	(1 301 675)					
Fiscalité différée : compensation Actif/Passif	1 159 108	1 167 357					8 249
Impôts différés (Elim. Des prov.réglementées)	67 653	64 284	12 262			(14 304)	(1 328)
Annulation de la fiscalité avant compensation	(95 034)	(73 724)				14 304	7 006
Sous total	(1 157 854)	(1 167 357)	(13 623)	4 119			0
Valeur nette par catégorie	(1 157 854)	(1 167 357)	(13 623)	4 119			0

Comptes consolidés au 31/01/2024

Groupe METZDIS

Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 905 435	(21 667)	1 883 769	1 718 144	(155 030)	1 563 114
Clients et comptes rattachés	1 905 435	(21 667)	1 883 769	1 718 144	(155 030)	1 563 114
Avances et acomptes versés sur commandes	150 284		150 284	183 171		183 171
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	813		813	2 950		2 950
Créances fiscales hors IS part < 1an	515 188		515 188	653 553		653 553
Impôts différés - actif	(0)		(0)	1 254		1 254
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	149 200		149 200			
Comptes courants part < 1an	1 583 649	(211 455)	1 372 193	645 924	(1 096 048)	(450 124)
Autres créances part < 1an	424 251	(420 063)	4 188	1 261 092	(352 775)	908 317
Charges constatées d'avance part < 1 an	402 826		402 826	432 038		432 038
Autres créances et comptes de régularisation	3 226 209	(631 518)	2 594 690	3 179 981	(1 448 823)	1 731 159
Actif circulant	5 131 644	(653 185)	4 478 459	4 898 125	(1 603 853)	3 294 272

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 905 435	1 905 435					
Clients et comptes rattachés	1 905 435	1 905 435					
Avances et acomptes versés sur commandes	150 284	150 284					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	813	813					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	515 188	515 188					
Impôts différés - actif	(0)	(0)					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	149 200	149 200					
Comptes courants - part < 1an	1 583 649	1 583 648					
Autres créances part < 1an	424 251	424 251					
Charges constatées d'avance part < 1 an	402 826	402 826					
Autres créances et comptes de régularisation	3 226 209	3 226 209					
Actif circulant	5 131 644	5 131 644					

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	2 719 298	2 576 363
Disponibilités	2 719 298	2 576 363
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 563 293	2 234 595
Trésorerie à court terme	156 005	341 767
Placements à court terme	402 410	
VMP - Autres placements	402 410	
Trésorerie à long terme	402 410	
Trésorerie nette	558 415	341 767

Annexe 8. Provisions et impôts différés

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an	713 770	627 110	21 556	(108 216)			
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	496 450	528 889	34 443	(2 004)			
Autres provisions pour charges < 1 an	689 833	577 575	577 575	(689 833)			
Provisions	1 900 053	1 733 574	633 574	(800 053)			

Au 31/01/2024, les provisions pour risques et charges concernent principalement METZDIS et CHAT. Il s'agit notamment :

- Chez METZDIS :
 - Provision pour points fidélités, montant provisionné : 577 575 euros
 - Divers litiges prud'homaux, montant total provisionné : 149 078 euros
 - Assignment par le ministère de l'économie du GALEC en date du 28/02/2018, montant provisionné : 339 962 euros
 - Contrôle fiscal TASCOM 99 807 euros
 - Assurandis, montant provisionné : 21 556 euros
- Chez CHAT :
 - Litige prud'homal, montant provisionné : 16 707 euros

Au 31/01/2024, la provision pour retraite se décompose ainsi :

Société	Engagements au 31/01/2023	Dotation	Reprise	Engagements au 31/01/2024
METZDIS	478 453	33 407		511 860
CHAT	6 272		2 004	4 268
SUNSHINE	11 725	1 036		12 761
Total	496 450	34 443	2 004	528 889

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	6 775 792	5 265 799		(1 604 196)			94 203
Dépôts et cautionnements reçus	57 690	60 420	2 730				
Intérêts courus sur emprunts	29 379	35 712	6 517	(184)			
Dettes rattachées à des participations	145 069	175 680	30 611				
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 563 293	2 234 595					(328 698)
Dettes financières	9 571 222	7 772 205	39 858	(1 604 380)			(234 495)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>		100 580					
		100 580					

Libellé	2024	< 1 an	1 an<=2 ans	2 ans<=3 ans	3 ans<=4 ans	4 ans<=5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	5 265 799	1 619 137	1 501 949	1 248 310	567 466	292 740	36 198
Dépôts et cautionnements reçus	60 420						60 420
Intérêts courus sur emprunts	35 712	35 712					
Dettes rattachées à des participations	175 680						175 680
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 234 595	2 234 595					
Dettes financières	7 772 205	3 889 444	1 501 949	1 248 310	567 466	292 740	272 298

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 535 698	7 342 194
Dettes fournisseurs	6 535 698	7 342 194
Avances acomptes reçus sur commandes	383 630	388 157
Dettes sociales part < 1 an	4 202 216	4 367 997
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 131 609	1 062 593
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	92 083	
Comptes courants groupe part < 1 an	7 056 990	4 342 452
Dettes s/ acquis, d'actifs part < 1 an	95 849	23 769
Autres dettes part < 1 an	683 210	837 040
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	29 191	30 208
Produits constatés d'avance part < 1 an	177 240	163 560
Impôts différés passif	1 159 108	1 167 357
Autres dettes et comptes de régularisation	15 011 127	12 383 134
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	21 546 824	19 725 327

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	7 342 194	7 342 194					
Dettes fournisseurs	7 342 194	7 342 194					
Avances acomptes reçus sur commandes	388 157	388 157					
Dettes sociales part < 1 an	4 367 997	4 367 997					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 062 593	1 062 593					
Comptes courants groupe part < 1 an	4 342 452	4 342 452					
Dettes s/ acquis, d'actifs part < 1 an	23 769	23 769					
Autres dettes part < 1 an	837 040	837 040					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	30 208	30 208					
Produits constatés d'avance part < 1 an	163 560	163 560					
Impôts différés passif	1 167 357	1 167 357					
Autres dettes et comptes de régularisation	12 383 134	12 383 134					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	19 725 327	19 725 327					

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Ventes de marchandises	113 048 339	108 170 344
Production vendue de biens	5 279 803	5 032 572
Production vendue de services	3 375 132	2 682 949
Produits des activités annexes	1 124 306	817 838
Rabais, remises et ristournes accordés	(1 257 569)	(986 357)
Chiffre d'affaires	121 570 011	115 717 345

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Subventions d'exploitation	3 085	16 527
Reprise sur provisions d'exploitation	798 049	1 031 285
Rep./Prov. engagements de retraite	2 004	227 801
Rep./Dépr. sur actif circulant	3 001 816	714 374
Transferts de charges d'exploitation	269 198	198 133
Autres produits	632 598	604 802
Autres produits d'exploitation	4 706 749	2 792 923

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2024	2023
Achats de marchandises	(94 486 089)	(91 575 757)
Achats d'études et prestations de services	(497 312)	(338 044)
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 399 530)	(1 513 086)
Variation stocks de marchandises	(2 407 463)	957 130
Achat m.p., fourmit. & aut. appro.	(217 216)	(213 706)
Var. stocks mp, fourmit. & autres appro.	7 555	(1 231)
Achats consommés	(100 000 054)	(92 684 694)

Annexe 14. Charges externes

Libellé	2024	2023
Sous-traitance	(1 204 799)	(1 124 490)
Redevances de crédit-bail	(99 320)	(82 166)
Locations immobilières et charges locatives	(849 955)	(714 342)
Locations mobilières et charges locatives	(521 506)	(408 736)
Entretien et réparations	(567 670)	(740 180)
Primes d'assurances	(213 084)	(198 598)
Autres services extérieurs	(54 945)	(45 435)
Personnel détaché et intérimaire	(195 129)	(64 436)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(330 795)	(367 401)
Publicité, publications, relations publiques	(1 204 843)	(1 391 139)
Transport	(86)	(92)
Déplacements, missions et réceptions	(79 339)	(79 751)
Frais postaux et frais de télécommunications	(32 196)	(34 704)
Frais bancaires	(416 474)	(387 340)
Autres charges externes	(535 942)	(475 405)
Autres charges	(71 799)	(131 599)
Charges externes	(6 377 882)	(6 245 813)

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(282 545)	(241 221)
Autres impôts et taxes	(952 807)	(936 802)
Impôts et taxes	(1 235 352)	(1 178 023)

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(10 242 681)	(9 731 583)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 404 379)	(2 330 327)
Autres charges de personnel	(1 181)	(1 315)
Participation des salariés	(197 556)	(236 367)
Charges de personnel	(12 845 796)	(12 299 591)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2024	2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(16 377)	(24 326)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 599 581)	(1 655 024)
Dot. aux provisions d'exploitation	(599 131)	(727 039)
Dot/Prov. engagements de retraite	(34 443)	(262)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(502 395)	(810 610)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(2 751 927)	(3 217 261)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2024	2023
Dividendes des autres participations	23 917	239
Revenus des créances rattachées à des participations	69 737	28 238
Produits sur créances et VMP	10 763	23 550
Autres produits financiers	10 296	7 613
Produits financiers	114 712	59 639

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(222 710)	(178 444)
Autres charges financières	(10 855)	(191 020)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)	(127 607)	
Charges financières	(361 171)	(369 464)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		23 500
Produits excep. s/ exercices antérieurs	8 289	488 472
Produits de cession d'immo. corp.	29 167	1 057 000
Produits de cession de titres		2 264
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	15 593	13 423
Produits de fusion	527	
Produits exceptionnels	53 576	1 584 659

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(18 562)	(333 322)
Charges excep. sur exercices antérieurs		(223 101)
VNC des titres conso cédés		(10 000)
VNC des immo. corp. cédées	(20 202)	(547 153)
VNC des titres cédés		(1 976)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		(94 674)
Charges exceptionnelles	(38 764)	(1 210 226)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(885 631)	(894 267)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(4 047)	(4 332)
Impôts différés	(9 504)	(20 756)
Report	140 278	110 808
Charges d'impôts	(758 904)	(808 547)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2024.01
Résultat des entreprises intégrées	2 202 805
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(758 904)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	2 961 708
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (740 427)
Effets des différences de base	(158 294)
Effets des différences de taux	3 587
Effets des dispositions fiscales particulières	136 231
Ecritures manuelles sur impôt	ECRF
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(758 903)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(758 904)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	25,62%

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2024	2023
Cadres	15	17
Agents de maîtrise et techniciens	36	35
Employés	274	247
Ouvriers		3
Effectif moyen Interne	325	302
Effectif moyen total	325	302

Engagements hors-bilan

❖ Dettes Garanties par des suretés personnelles	TOTAL : 834 900 euros
--	------------------------------

➤ METZDIS

Caution solidaire de Mr Jean-Luc BRAMAS à hauteur de 50% du principal, majoré - 834 900
des intérêts, frais et accessoires, avec le consentement exprès de Mme
Nathalie BRAMAS, en garantie d'une ouverture de crédit de 1 500 000€ sur 12 mois
contractée par METZDIS auprès de la banque EDEL.

Conseil d'administration du 13/02/2014

En cours au 31/01/2024 : 0

❖ Dettes Garanties par des suretés réelles	TOTAL 3 795 945 euros
---	------------------------------

➤ METZDIS**1 BANQUE EDEL**

Nantissement par la SAS HAUDIS en 17ème rang de son fonds de commerce,
plafonné à 1 500 000€, en garantie d'une ouverture de crédit de 1 500 000€ sur
12 mois contractée par METZDIS auprès de la banque EDEL.

En cours au 31/01/2024 : 0

Conseil d'administration du 13/02/2014

2 BPI FRANCE

Nantissement par la SAS METZDIS de son fonds de commerce,
Plafonné à 500 000 € plus intérêts, commissions et accessoires en garantie
D'un emprunt de 500 000 € souscrit auprès de BPI France

. Conseil d'administration du 12/12/2019

465 012

En cours au 31/01/2024:

3 BPI FINANCEMENT

En 2014 pour un emprunt de 1 850 000 euros sur 12 ans

- Nantissement en rang utile avec le crédit agricole (120K€) et la BPLC (1 850 K€)

. Capital restant dû au 31/01/2024

609 266

4 CREDIT AGRICOLE

En 2014 pour un emprunt de 120 000 €

Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché

. Capital restant dû au 31/01/2024

43 326

En 2015 pour un emprunt de 500 000 € (SCI SIDUAH)

Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché

En cours au 31/01/2024 :

170 146

5 BANQUE POPULAIRE

En 2014 pour un emprunt de 1 850 000 €

Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché
Nantissement en rang utile de 2 483 actions de la société HAUDIS
détenues par la société METZDIS

. Capital restant dû au 31/01/2024

624 988

6 BANQUE POPULAIRE

En 2017 pour un emprunt de 620 000 €

Nantissement du fonds de commerce en rang 20

. Capital restant dû au 31/01/2024

122 651

Comptes consolidés au 31/01/2024

Groupe METZDIS

7 BANQUE POPULAIRE

En 2019 pour un emprunt de 620 000 €

Nantissement du fonds de commerce en rang 1

. Capital restant dû au 31/01/2024

408 471

8 BANQUE EDEL

En 2021 pour un emprunt de 1 500 000 €

Nantissement du fonds de commerce en rang 28

. Capital restant dû au 31/01/2024

1 012 569

➤ **SCI IMMOWAPP**

1 OSEO

Hypothèque de 1er rang, pari passu avec la Banque Populaire Lorraine Champagne, sur un terrain de 8 470 m² à Woippy ainsi que sur les constructions à y édifier, et ce en garantie d'un emprunt de 1 400 000 €.

281 129

Date d'autorisation : 08/06/2010

En cours au 31/12/2023 :

281 129

2 BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE

Hypothèque de 1er rang, pari passu avec OSEO sur un immeuble non bâti situé Route de Thionville à Woippy en garantie d'un emprunt de 350 000 €.

58 386

Date d'autorisation : 16/10/2010

En cours au 31/12/2023 :

58 386

❖ **Engagements donnés****TOTAL : 12 970 624 euros**➤ **METZDIS****Portée générale**

Engagement de la société METZDIS de ne pas aliéner ou vendre ses actifs, et plus particulièrement son fonds de commerce d'hypermarché à l'enseigne E.LECLERC

1 Au profit de la société FANPAG**146 200**

Caution au profit de la société FANPAG au profit du CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 6 670 000€ pour une durée de 12 ans et 6 mois dont 6 mois de franchise en capital.

Ce cautionnement est limité à 800 400€ en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires (240 120€) jusqu'à justification de 3 exercices comptables consécutifs de 12 mois, avec respect simultané des conditions suivantes :

- Capacité d'autofinancement de la société SODICHAMP après versement des dividendes à la société FANPAG, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) et
- Un résultat net de la société SODICHAMP positif (sans report à nouveau négatif) et supérieur ou égal au remboursement annuel (en capital + intérêts) de la dette sénior sur la société FANPAG
- Capacité d'autofinancement de la société FANPAG supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital)

Conseil d'administration du 19/04/2012

2 Au profit de la société FANPAG**107 018**

Caution au profit de la société FANPAG au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 10 000 000€ pour une durée de 12 ans.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

3 Au profit de la société FANPAG

38 703

Caution de la société FANPAG au profit de l'établissement
BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE en garantie d'un concours bancaire
de 3 330 000€ pour une durée de 12 ans dont un différé de 12 mois en capital et intérêts.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans
minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF
consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances
à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

4 Au profit de la Société IMMOWAP

0

Caution solidaire au profit de la société IMMOWAPP au profit de la BPLC en garantie
d'un concours bancaire d'un montant de 200 000€ pour une durée de 84 mois.

Ce cautionnement est fixé à hauteur de 200 000 €.

Le conseil de parrainage décide que cette caution sera rémunérée au taux de 0.50%
par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 Décembre de chaque année
(encours bancaire au 1er Janvier + encours bancaire au 31 Décembre divisé par 2).
Les intérêts seront payables annuellement au 31 Décembre de chaque année.

Conseil de parrainage du 30/05/2013

5 Au profit de la Société SCAPEST

1 873 374

Caution solidaire et divise de la société SCAPEST en garantie de divers concours bancaires pour un montant global de 125 000 000 € formalisé comme suit :

- Tranche 1 d'une durée de 12 ans pour 76 450 000 € à concurrence de :
CREDIT COOPERATIF pour 14 000 000 €
OSEO pour 13 200 000 €
CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST à concurrence de 12 500 000 €
BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL à concurrence de 21 500 000 €
CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE à concurrence de 15 250 000 €

- Tranche 2 d'une durée de 15 ans pour 48 550 000 € à concurrence de :
CREDIT COOPERATIF pour 11 000 000 €
OSEO pour 6 800 000 €
CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST à concurrence de 7 500 000 €
BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL à concurrence de 13 500 000 €
CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE à concurrence de 9 750 000 €

- Caution limitée à 3.262 % du montant de chacun des concours soit un montant en capital de 4 345 625 € (majoré des frais, intérêts et accessoires).

Conseil d'administration du 30/05/2013

6 Au profit de la société SODICHAMP

212 461

Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 6 800 000€ pour une durée de 15 ans.

Ce cautionnement est limité à 816 000€ en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires (244 800€) jusqu'à justification de 3 exercices comptables consécutifs de 12 mois à compter de l'exercice suivant la mise à disposition des fonds, avec respect simultané des conditions suivantes :

- Capacité d'autofinancement de la société SODICHAMP après versement des dividendes à la société FANPAG, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) et
- Un résultat net de la société SODICHAMP positif (sans report à nouveau négatif) et supérieur ou égal au remboursement annuel (en capital + intérêts) de la dette sénior sur la société FANPAG
- Capacité d'autofinancement de la société FANPAG supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital)

Conseil d'administration du 19/04/2012

7 Au profit de la société SODICHAMP

307 874

Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 10 200 000€ pour une durée de 15 ans.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

8 Au profit de la Société SODICHAMP

111 348

Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE en garantie d'un concours bancaire de 3 400 000€ pour une durée de 180 mois.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

9 Au profit de la société LEXYDIS

225 625

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement BANQUE ARKEA en garantie d'un concours bancaire de 4 750 000 € pour une durée de 204 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque ARKEA jusqu'à concurrence de la somme de 344 375 € pour une durée de 5 ans minimum

Conseil d'administration du 15/10/2015

10 Au profit de la société LEXYDIS

467 652

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 9 500 000 € pour une durée de 18 ans

Ce cautionnement est consenti au profit du CREDIT COOPERATIF jusqu'à concurrence de la somme de 688 750 € pour une durée de 5 ans minimum

Conseil d'administration du 15/10/2015

11 Au profit de la société LEXYDIS

237 500

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL en garantie d'un concours bancaire de 4 750 000 € pour une durée de 216 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL jusqu'à concurrence de la somme de 237 500 € pour une durée minimale de 7 ans

Conseil d'administration du 15/10/2015

12 Au profit de la société LEXYDIS

171 000

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque ARKEA en garantie d'un concours bancaire de 1 200 000 € pour une durée de 132 mois et un concours bancaire de 4 800 000 € pour une durée de 132 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque ARKEA jusqu'à concurrence de la somme de 261 000 € pour une durée maximum de 3 ans

Conseil d'administration du 15/10/2015

13 Au profit de la société LEXYDIS

166 750

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque EDEL en garantie d'un concours bancaire de 3 335 000 € pour une durée de 132 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque EDEL jusqu'à concurrence de la somme de 166 750 €

Conseil d'administration du 15/10/2015 modifié par conseil de parrainage du 27.04.17

14 Au profit de la société LEXYDIS

100 000

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL en garantie d'un concours bancaire d'un montant de 2 000 000 € pour une durée de 6 ans

Ce cautionnement est consenti au profit de la BANQUE EUROPEENNE DE CREDIT MUTUEL jusqu'à concurrence de la somme de 100 000 €

Conseil d'administration du 15/10/2015

50 000

15 Au profit de la société LEXYDIS

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque EDEL en garantie d'un concours bancaire d'un montant de 1 000 000 € pour une durée de 60 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque EDEL jusqu'à concurrence de la somme de 50 000 €

Conseil d'administration du 15/10/2015

16 Au profit de la société LEXYDIS

200 000

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque EDEL en garantie d'un concours bancaire d'un montant de 4 000 000 € pour une durée de 12 mois renouvelables

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque EDEL jusqu'à concurrence de la somme de 200 000 €

Conseil d'administration du 27/04/2017

17 Au profit de la société HUJUDIS

1 116 000

Caution solidaire au profit d'établissements financiers dans le cadre du rachat des actions de la société CHAMDIS

Au profit du crédit Coopératif pour un concours bancaire de 9 300 000 €

Cautions solidaires et divisées des sociétés :

- FROUDIS
- SOLORMAG
- FIFAM
- METZDIS
- SODICHAMP
- VERDUN DISTRIBUTION
- DENIDIS
- SODIROM

à hauteur de 100 % pendant toute la durée du prêt avec levée possible 5 ans après la date du premier amortissement en capital, sous réserves que les 3 derniers exercices consécutifs de 12 mois, de la société CHAMDIS et de la Holding HUJUDIS, présentent à la fois en cumul et hors dividendes, un résultat bénéficiaire et une CAF hors éléments exceptionnels, au moins égales aux tombées annuelles en capital de l'endettement cumulé.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 1 116 000 € en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire

18 Au profit de BPI France financement pour un concours bancaire de 4 000 000 €**244 800**

Cautions solidaires et divises des sociétés :

- FROUDIS
- SOLORMAG
- FIFAM
- METZDIS
- SODICHAMP
- VERDUN DISTRIBUTION
- DENIDIS
- SODIROM

à hauteur de 51 % de l'en-cours jusqu'à ce que la société CHAMDIS et la société HUJUDIS produisent après la période de franchise en capital, 3 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires sans report à nouveau négatif sans transfert de charge et avec une CAF consolidée couvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé.
Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 244 800 € en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire

19 Au profit de LCL pour un concours bancaire de 4 000 000 €**480 000**

Cautions solidaires et divises des sociétés :

- FROUDIS
- SOLORMAG
- FIFAM
- METZDIS
- SODICHAMP
- VERDUN DISTRIBUTION
- DENIDIS
- SODIROM

à hauteur de 100 % .Passé l'exercice social clos le 31/01/2021, les cautions seront intégralement et définitivement déchargées de leurs engagements à la première date anniversaire de l'acte de prêt qui suivra la réalisation des conditions ci-après ;

- réalisation de trois exercices comptables annuels consolidés des sociétés CHAMDIS et HUJUDIS bénéficiaires consécutifs, à compter de l'exercice social ouvert le 01/02/2022
- absence de report à nouveau négatif durant ces trois exercices bénéficiaires consécutifs
- justification d'une CAF consolidée des sociétés CHAMDIS et HUJUDIS supérieure au montant des annuités en capital restant dues au titre de l'opération garantie à l'échéance de ces trois exercices bénéficiaires consécutifs

- paiement à bonne date des annuités échues y compris celle de l'exercice en cours, et absence de tout cas d'exigibilité de l'opération garantie

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 480 000 € en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Comptes consolidés au 31/01/2024

Groupe METZDIS

20 Au profit de la Caisse d'Epargne pour un concours bancaire de 9 000 000 €

990 144

Cautions solidaires et divisées des sociétés :

- FROUDIS
- SOLORMAG
- FIFAM
- METZDIS
- SODICHAMP
- VERDUN DISTRIBUTION
- DENIDIS
- SODIROM

à hauteur de 12 %

21 Au profit de la Société JNB

La société s'est portée caution auprès de la BANQUE POPULAIRE
au profit de la SARL JNB à hauteur de 300 000 euros
sur une durée de 84 mois.

Cautionnement limité à 300 000 euros.

Cautionnement rémunéré

Conseil de parrainage du 16/10/2014

En-cours au 31.01.2024 :

0

22 Au profit de la Société CHAT

La société s'est portée caution auprès de la banque EDEL au profit
de la SARL CHAT à hauteur de 700 000 euros sur une durée de 120 mois.

Conseil de parrainage du

En-cours au 31.01.2024 :

171 670

23 Au profit de la Société MAXLO

La société s'est portée caution auprès de la Banque populaire au profit
de la SCI MAXLO à hauteur de 810 000 euros sur une durée de 120 mois.

Cautionnement rémunéré

Nantissement du fonds de commerce de la société HAUDIS

Conseil de parrainage du

En-cours au 31.01.2024 :

320 560

24 Au profit de la Société MAXLO

Nantissement du fonds de commerce de la société au profit de BPI en garantie d'un concours bancaire de 2 000 000 €.

Conseil de parrainage du 23/01/2017

En-cours au 31.01.2024 :

1 333 944

25 Au profit de la Société SOLOMAX

- Nantissement en rang 21 à hauteur de 200 000 € sur un fonds de commerce exploité par HAUDIS.
Garantie à prendre pour compte commun par BPI à hauteur de 400 000 € au profit de :
BPI à hauteur de 200 000 €
BPALC à hauteur de 200 000 €

Conseil de parrainage du

En-cours au 31.01.2024 : BPI

41 385

En-cours au 31.01.2024 : Banque Populaire

36 451

26 Au profit de la Société HOLDIAM

La société s'est portée caution solidaire de la SAS HOLDIAM en garantie d'un concours bancaire de 2 100 000 € destiné à l'acquisition des titres de la SAS SODIAM et consenti par la BECM.

La caution est solidaire divise et additionnelle des 11 parrains à hauteur de 30 % du crédit pendant une durée minimale de 5 ans, restituable sur demande sous réserve que les deux exercices précédents soient bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, et faisant

ressortir une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir la part à moins d'un an de l'endettement.

La caution de la société est consentie à hauteur de

31 500

Conseil de parrainage du 13/01/2023

27 Au profit de la Société Civile IMMO B

La société s'est portée caution solidaire de la SCI IMMO B en garantie d'un concours bancaire consenti par la BPI.

La caution de la société est consentie à hauteur de 50% de l'en-cours de crédit

En-cours au 31/01/2024

1 076 076

La société s'est portée caution solidaire de la SCI IMMO B en garantie d'un concours bancaire consenti par la BPI.

La caution de la société est consentie à hauteur de 1 162 500 €

En-cours au 31/01/2024

1 162 500

La société s'est portée caution solidaire de la SCI IMMO B en garantie d'un concours bancaire consenti par la Banque Populaire

La caution de la société est consentie à hauteur de 1 550 000 €

En-cours au 31/01/2024

1 550 000

❖ **Engagements reçus**

TOTAL : 171 670 euros

➤ **CHAT**

1 EDEL

Caution solidaire de la SAS METZDIS, à hauteur de 700 000 €

En cours au 31/01/2024 :

171 670

Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2024 s'élève à 59 216 €.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Résultats sectoriels

Aucune information n'est donnée dans la mesure où l'activité est essentiellement un centre commercial E. Leclerc et est réalisée uniquement en France.

METZDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros

Siège Social : 3 route de Maizières -Les Grands Tiers

Centre commercial E.LECLERC

57280 – HAUCONCOURT

484 058 664 RCS METZ

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

PRESENTE A L'ASSEMBLEE DES ASSOCIES DU 11 JUILLET 2024

Chers Associés,

Vous êtes réunis en Assemblée conformément aux dispositions légales et statutaires à l'effet de vous présenter les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 Janvier 2024**.

Nous vous rappelons que nous sommes tenus de tenir des comptes consolidés en application des articles L. 233-16 et suivants du Code de commerce.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La Société mère :

- La Société **METZDIS**, Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros dont le siège est à HAUCONCOURT (Moselle) - 3 route de Maizières -Les Grands Tiers – Centre commercial E.LECLERC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 484 058 664.

Activités : - Holding,

- Exploitation du fonds de commerce d'hypermarché à prépondérance alimentaire sous l'enseigne « E.LECLERC » et d'une bijouterie sis à HAUCONCOURT (Moselle) - Breuil Hordal,
- Exploitation d'un fonds de commerce de supermarché à l'enseigne « LECLERC EXPRESS », sis à MAIZIERES-LES-METZ (Moselle) – ZAC Val Madera,
- Exploitation d'un drive à l'enseigne « EXPRESS DRIVE », sis à WOIPPY (Moselle) – 88 Route de Thionville,
- Exploitation d'un drive à l'enseigne « LECLERC DRIVE », sis à HAUCONCOURT (Moselle), ZAC HAUCONCOURT.
- Bailleur du fonds de commerce de station-service et de station de lavage sise sis à HAUCONCOURT (Moselle) - 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, donné en location -gérance à la Société **CROIX DE HAUCONCOURT AUTOMOBILES TALANGE – C.H.A.T.**

Les Sociétés filiales :

- La Société **CROIX DE HAUCONCOURT AUTOMOBILES TALANGE – C.H.A.T.**, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 348 904 558.

Activité : Exploitation en location-gérance d'une station-service et station de lavage.

Détention : 100 % par la Société METZDIS

- La Société **SUNSHINE**, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 400 328 746.

Activité : Agence de voyages.

Détention : 100 % par la Société METZDIS

- La Société **JNB**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 804 621 738.

Activité : Station de lavage automobile

Détention : 100 % par la Société METZDIS

- La Société **SCI DES HAUTS DE MAIZIERES**, Société civile au capital de 3.750 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 343 333 423.

Activité : Propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers.

Détention : 99,96 % par la Société METZDIS

- La Société **SCI IMMOWAP**, Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 527 490 940.

Activité : Propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers.

Détention : 100 % en usufruit du capital par la Société METZDIS

La date de clôture retenue pour la consolidation est le **31 Janvier 2024**, date de clôture de la Société mère **METZDIS**. Toutes les Sociétés clôturent au **31 Janvier 2024**, sauf la Société **SCI IMMOWAP**, dont la date de clôture est le **31 Décembre 2023**.

II – INFORMATIONS RELATIVES A LA CONSOLIDATION

La Société **METZDIS**, détenant 100 % des parts de la Société **SCI WAPPIMMO**, a procédé à la transmission universelle de patrimoine de la Société **SCI WAPPIMMO** à son profit, avec effet rétroactif fiscal au 1^{er} février 2023 (Assemblée du 14 septembre 2023).

La Société **WAPPIMMO** est donc sortie du périmètre de consolidation.

III – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024

Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants et R. 233-3 et suivants du Code de commerce.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables de :

- Prudence
- Coûts historiques
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés tels que définis dans les dispositions du règlement ANC 2020-01.

Au cours de cet exercice consolidé qui s'est déroulé sur une période de douze mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 121.570.011 Euros contre 115.717.345 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation du groupe se solde par un bénéfice de 3.193.356 Euros contre un même bénéfice de 2.884.885 Euros pour l'exercice précédent.

En ce qui concerne le résultat financier du groupe, l'ensemble des produits s'est élevé à 114.712 Euros contre 59.639 Euros pour l'exercice précédent, et l'ensemble des charges à 233.565 Euros contre 369.464 Euros pour l'exercice précédent, de sorte que, balance faite, ce résultat se solde par une perte de 246.459 Euros.

Enfin, le résultat exceptionnel du groupe se traduit par un bénéfice de 14.812 Euros constituée :

- de produits exceptionnels pour 53.576 Euros.
- de charges exceptionnelles pour -38.764 Euros.

Après dotation d'une somme de 758.904 Euros au titre des impôts sur les bénéfices, le résultat comptable net du groupe se traduit par un bénéfice de 2.202.805 Euros.

En ce qui concerne l'exercice en cours et l'avenir immédiat, les chiffres en notre possession nous laissent envisager un maintien du chiffre d'affaires du groupe.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes consolidés de l'exercice puis il vous sera donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

LE PRESIDENT DE LA SOCIETE



CERTIFIE CONFORME

METZDIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège Social : 3 route de Maizières -Les Grands Tiers
Centre commercial E.LECLERC
57280 – HAUCONCOURT

484 058 664 RCS METZ

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

PRESENTE A L'ASSEMBLEE DES ASSOCIES DU 11 JUILLET 2024

Chers Associés,

Vous êtes réunis en Assemblée conformément aux dispositions légales et statutaires à l'effet de vous présenter les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 Janvier 2024**.

Nous vous rappelons que nous sommes tenus de tenir des comptes consolidés en application des articles L. 233-16 et suivants du Code de commerce.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La Société mère :

- La Société **METZDIS**, Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros dont le siège est à HAUCONCOURT (Moselle) - 3 route de Maizières -Les Grands Tiers – Centre commercial E.LECLERC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 484 058 664.

Activités : - Holding,

- Exploitation du fonds de commerce d'hypermarché à prépondérance alimentaire sous l'enseigne « E.LECLERC » et d'une bijouterie sis à HAUCONCOURT (Moselle) - Breuil Hordal,
- Exploitation d'un fonds de commerce de supermarché à l'enseigne « LECLERC EXPRESS », sis à MAIZIERES-LES-METZ (Moselle) – ZAC Val Maidera,
- Exploitation d'un drive à l'enseigne « EXPRESS DRIVE », sis à WOIPPY (Moselle) – 88 Route de Thionville,
- Exploitation d'un drive à l'enseigne « LECLERC DRIVE », sis à HAUCONCOURT (Moselle), ZAC HAUCONCOURT.
- Bailleur du fonds de commerce de station-service et de station de lavage sise sis à HAUCONCOURT (Moselle) - 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, donné en location -gérance à la Société **CROIX DE HAUCONCOURT AUTOMOBILES TALANGE – C.H.A.T.**

Les Sociétés filiales :

- La Société **CROIX DE HAUCONCOURT AUTOMOBILES TALANGE – C.H.A.T.**, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 348 904 558.

Activité : Exploitation en location-gérance d'une station-service et station de lavage.

Détention : 100 % par la Société METZDIS

- La Société **SUNSHINE**, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 400 328 746.

Activité : Agence de voyages.

Détention : 100 % par la Société METZDIS

- La Société **JNB**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 804 621 738.

Activité : Station de lavage automobile

Détention : 100 % par la Société METZDIS

- La Société **SCI DES HAUTS DE MAIZIERES**, Société civile au capital de 3.750 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 343 333 423.

Activité : Propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers.

Détention : 99,96 % par la Société METZDIS

- La Société **SCI IMMOWAP**, Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – 3 route de Maizières -Les Grands Tiers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 527 490 940.

Activité : Propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers.

Détention : 100 % en usufruit du capital par la Société METZDIS

La date de clôture retenue pour la consolidation est le **31 Janvier 2024**, date de clôture de la Société mère METZDIS. Toutes les Sociétés clôturent au **31 Janvier 2024**, sauf la Société SCI IMMOWAP, dont la date de clôture est le **31 Décembre 2023**.

II – INFORMATIONS RELATIVES A LA CONSOLIDATION

La Société METZDIS, détenant 100 % des parts de la Société SCI WAPPIMMO, a procédé à la transmission universelle de patrimoine de la Société SCI WAPPIMMO à son profit, avec effet rétroactif fiscal au 1^{er} février 2023 (Assemblée du 14 septembre 2023).

La Société **WAPPIMMO** est donc sortie du périmètre de consolidation.

III – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024

Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants et R. 233-3 et suivants du Code de commerce.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables de :

- Prudence
- Coûts historiques
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés tels que définis dans les dispositions du règlement ANC 2020-01.

Au cours de cet exercice consolidé qui s'est déroulé sur une période de douze mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 121.570.011 Euros contre 115.717.345 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation du groupe se solde par un bénéfice de 3.193.356 Euros contre un même bénéfice de 2.884.885 Euros pour l'exercice précédent.

En ce qui concerne le résultat financier du groupe, l'ensemble des produits s'est élevé à 114.712 Euros contre 59.639 Euros pour l'exercice précédent, et l'ensemble des charges à 233.565 Euros contre 369.464 Euros pour l'exercice précédent, de sorte que, balance faite, ce résultat se solde par une perte de 246.459 Euros.

Enfin, le résultat exceptionnel du groupe se traduit par un bénéfice de 14.812 Euros constituée :

- de produits exceptionnels pour 53.576 Euros.
- de charges exceptionnelles pour -38.764 Euros.

Après dotation d'une somme de 758.904 Euros au titre des impôts sur les bénéfices, le résultat comptable net du groupe se traduit par un bénéfice de 2.202.805 Euros.

En ce qui concerne l'exercice en cours et l'avenir immédiat, les chiffres en notre possession nous laissent envisager un maintien du chiffre d'affaires du groupe.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes consolidés de l'exercice puis il vous sera donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

LE PRESIDENT DE LA SOCIETE

 **CERTIFIE CONFORME**
3

Frédéric MAILLARD
42-46 rue Lamartine
80000 AMIENS
Expert Comptable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Hauts-de-France

VDB ET ASSOCIES
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY
REPRESENTE PAR :
Rachid AISSAOUI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Hauts-de-France

METZDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 €

Siège social : les Grands Tiers - 3 route de Maizières
57280 HAUCONCOURT

SIRET : 484 058 664 00018
APE : 4711F

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024

Aux Associés de la Société METZDIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 6 juillet 2023, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société METZDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

2.2 – INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment pour ce qui concerne les écarts d'acquisition.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV/ VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à AMIENS et DURY, le 26 juin 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

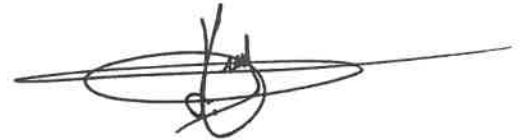
Frédéric Maillard



VDB ET ASSOCIES

Représenté par :

Rachid AISSAOUI



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✚ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ✚ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	2024	2023
Chiffre d'affaires	<u>11</u>	121 570 011	115 717 345
Autres produits d'exploitation	<u>12</u>	4 706 749	2 792 923
Produits d'exploitation		126 276 761	118 510 268
Achats consommés	<u>13</u>	(100 000 054)	(92 684 694)
Charges externes	<u>14</u>	(6 377 882)	(6 245 813)
Impôts et taxes	<u>15</u>	(1 235 352)	(1 178 023)
Charges de personnel	<u>16</u>	(12 845 796)	(12 299 591)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	<u>17</u>	(2 751 927)	(3 217 261)
Opérations en commun	-		
Charges d'exploitation		(123 211 012)	(115 625 383)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		127 607	
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)			
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		3 193 356	2 884 885
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		3 193 356	2 884 885
Produits financiers	<u>18</u>	114 712	59 639
Charges financières	<u>19</u>	(233 565)	(369 464)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)		(127 607)	
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)			
Résultat financier		(246 459)	(309 824)
Produits exceptionnels	<u>20</u>	53 576	1 584 659
Charges exceptionnelles	<u>21</u>	(38 764)	(1 210 226)
Résultat exceptionnel		14 812	374 433
Impôts sur les résultats	<u>22</u>	(758 904)	(806 547)
Résultat net des entreprises intégrées		2 202 805	2 140 946
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 202 805	2 140 946
Intérêts minoritaires			3 032
Résultat net (part du groupe)		2 202 805	2 137 914
Résultat net (Part du groupe)		2 202 805	2 137 914
Contrôle		0	(0)
Résultat par action		550,70	534,48

Bilan consolidé

Libellé		Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	2	11 608 487	11 577 443
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	1	11 408 865	11 408 865
Immobilisations corporelles	2	10 359 247	11 796 424
Immobilisations financières	3	13 213 915	13 183 186
Titres mis en équivalence			
Actif Immobilisé		35 181 649	36 557 052
Stocks et en-cours	4	8 555 714	9 406 869
Clients et comptes rattachés	6	1 883 769	1 563 114
Autres créances et comptes de régularisation	6	2 594 690	1 731 159
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		(0)	1 254
Valeurs mobilières de placement	7		402 410
Disponibilités		2 576 363	2 719 298
Actif circulant		15 610 535	15 822 849
Total Actif		50 792 184	52 379 901
Contrôle		0	0
Capital		40 000	40 000
Primes liées au capital			
Ecart de réévaluation			
Réserves		19 318 273	17 180 359
Résultat net (Part du groupe)		2 202 805	2 137 914
Capitaux propres (Part du groupe)		21 561 077	19 358 273
Intérêts minoritaires			3 529
Autres fonds propres			
Total des capitaux propres		21 561 077	19 361 802
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	8	1 733 574	1 900 053
Provisions		1 733 574	1 900 053
Dettes financières	9	7 772 205	9 571 222
Fournisseurs et comptes rattachés	10	7 342 194	6 535 698
Autres dettes et comptes de régularisation	10	12 383 134	15 011 127
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		1 167 357	1 159 108
Dettes		27 497 533	31 118 046
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition			
Total Passif		50 792 184	52 379 901

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2024.01
Résultat net total des entités consolidées	2 202 805
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 449 479
Dotations aux amort./dépr. immos corporelles et incorporelles	1 615 958
(+) Dotations et reprises aux provisions - passif	(166 479)
Variation de l'impôt différé	9 504
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	(527)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(8 965)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	6 517
Marge brute d'autofinancement	3 658 812
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(2 724 641)
Variation nette des stocks	851 155
Variation nette des clients et comptes rattachés	(260 655)
Variation nette des autres postes d'actifs	(1 546 616)
Variation des rubriques de liaison	(281 610)
Variation nette des fournisseurs et comptes rattachés	806 965
Variation nette des autres postes du passif	(2 293 880)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	934 171
Acquisitions d'immobilisations	(238 634)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(47 421)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(88 404)
Acquisitions d'immobilisations financières	(28 000)
Acquisitions autres immobilisations financières	(2 730)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	(72 080)
Cessions d'immobilisations	29 167
Cessions d'immobilisations corporelles	29 167
Cessions d'immobilisations financières	
Réduction des autres immobilisations financières	
Incidence des variations de périmètre	8 613
(-) Trésorerie/endettement sortant / sortie de périmètre	(4 307)
(+/-) Trésorerie/endettement acquis / restructurations	12 920
Variation nette des placements à court terme	402 410
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	201 556
Émissions d'emprunts	33 341
Remboursements d'emprunts	(1 604 380)
Dividendes versés des filiales	
Dividendes reçus/versés de la société mère	339 464
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(1 231 575)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(95 848)
Trésorerie : ouverture	156 005
Trésorerie : ouverture	156 005
Trésorerie : clôture	341 767

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2022	40 000		19 965 644			2 131 078	22 136 722	(348)
Affectation du résultat N-1			2 131 078			(2 131 078)		
Distribution/ brut versé			(4 916 363)				(4 916 363)	845
Résultat			(0)			2 137 914	2 137 914	3 032
Autre						(0)	(0)	
2023	40 000		17 180 359			2 137 914	19 358 273	3 529
Affectation du résultat N-1			2 137 914			(2 137 914)		
Distribution/ brut versé			339 464				339 464	
Résultat						2 202 805	2 202 805	
Reclassement, restructuration et changement de méthode			0				0	
Changement de méthode			0				0	
Variations de périmètre			(339 464)				(339 464)	(3 529)
Sortie de périmètre			(339 464)				(339 464)	(3 529)
Autre			(0)			(0)	(0)	
2024	40 000		19 318 273			2 202 805	21 561 077	

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Nouvelle réglementation :

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français conformément au nouveau règlement ANC 2020-01.

L'exercice clos au 31/01/2024 a une durée de 12 mois, comme celui clos au 31/01/2023.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Date de clôture et durée des exercices

Société	Date de clôture N	Durée exercice N (en mois)	Date de clôture N-1	Durée exercice N-1 (en mois)
S.A.S. METZDIS	31/01/2024	12	31/01/2023	12
SARL SUNSHINE	31/01/2024	12	31/01/2023	12
SARL CHAT	31/01/2024	12	31/01/2023	12
SARL JNB	31/01/2024	12	31/01/2023	12
SCI HAUTS DE MAIZIERES	31/01/2024	12	31/01/2023	12
SCI WAPPIMMO	14/09/2023	8	31/12/2022	12
SCI IMOWAPP	31/12/2022	12	31/12/2022	12

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 Janvier 2024, le périmètre comprenait 6 sociétés contre 7 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
METZDIS	IG	100,00	100,00
CHAT	IG	100,00	100,00
SUNSHINE	IG	100,00	100,00
JNB	IG	100,00	100,00
SCI HAUTS MAIZIERES	IG	100,00	100,00
SCI WAPPIMMO	IG		99,00
SCI IMMOWAPP	IG	100,00	100,00

Toutes sont intégrées globalement.

Variation du périmètre de consolidation

La SCI WAPPIMMO est sortie du périmètre de consolidation suite à la transmission universelle de patrimoine au profit de la société METZDIS en date du 14/09/2023.

Chiffres clés au 31/01/2024 des comptes sociaux (hors élimination des intercos)

Société du groupe	Total Bilan (en K€)	Chiffres d'affaires (en K€)
METZDIS	50 736	92 140
CHAT	2 514	26 889
SUNSHINE	3 175	1 163
JNB	274	50
HDM	1 725	1 458
IMMOWAPP	1 684	247
Total	60 108	121 947

Ecarts d'acquisition et écarts d'évaluation

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée :

- Pour les biens destinés à l'exploitation, à la valeur d'utilité des actifs et des passifs,
Pour les biens non destinés à l'exploitation, à leur valeur de marché à la date d'acquisition, ou, en l'absence de marché, à la valeur nette vénale des coûts de sortie.

On appelle « écart d'évaluation » la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

▪ Ecart d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecart d'acquisition ».

• Titres de la SCI SIDUAH

1/ Détenus par HAUDIS

La SCI SIDUAH, dont le capital est composé de 100 parts, était détenue à hauteur de 100 parts par la société HAUDIS soit 100% du capital social.

100 titres, soit 100% du capital ont été acquis le 10/01/2000 pour un montant de 1 783 806 euros et les capitaux propres étaient créditeurs pour un montant de 153 167 euros au 31/12/2000.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 1 783 806
- Quote-part des capitaux propres : 153 167 * 100%	- 153 167
- Retraitement de la plus-value sur construction	- 974 000
- Impôt sur la plus-value sur construction	<u>+ 324 667</u>
- Total	+ 981 306

Une part des 100 parts a été cédée le 30/04/2003 ; la SCI SIDUAH est détenue à hauteur de 99 parts par la société HAUDIS soit 99% du capital social.

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de cet écart d'acquisition est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

2/ Détenus par METZDIS

La SCI SIDUAH, dont le capital est composé de 100 parts, est détenue à hauteur de 1 part par la société METZDIS soit 1% du capital social.

Le titre, soit 1% du capital social a été acquis le 15/12/2005 pour un montant de 20 415 euros et les capitaux propres étaient créditeurs pour un montant de 229 091 euros au 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 20 415
- Quote part des capitaux propres : 229 091 * 1%	<u>- 2 291</u>
- Total	+ 18 124

• Titres de la SCI HAUTS DE MAIZIERES

1/ Détenus par HAUDIS

La SCI Hauts de Maizières (HDM), dont le capital est composé de 2 500 parts, est détenue à hauteur de 2 499 parts par HAUDIS, soit 99,96% du capital social.

2 410 titres, soit 96,40% du capital social, ont été acquis le 01/01/1998 pour un montant de 3 569 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 113 175 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+	3 659
- Quote part des capitaux propres : -113 175 * 96,40%	+	<u>109 101</u>
- Total	+	112 760

89 titres ont été acquis le 30/04/2005 pour un montant de 2 euros, et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 575 954 euros en date du 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+	2
- Quote part des capitaux propres : -575 954 * 0,08%	+	<u>20 504</u>
- Total	+	20 506

L'écart d'acquisition global est donc de 133 266 euros.

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de ces écarts d'acquisitions est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

2/ Détenus par METZDIS

La SCI Hauts de Maizières (HDM), dont le capital est composé de 2 500 parts, est détenue à hauteur de 1 part par METZDIS, soit 0,04% du capital social.

Le titre, soit 0,04% du capital social, a été acquis le 15/12/2005 pour un montant de 2 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 575 954 euros au 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+	2
- Quote part des capitaux propres : -575 954 * 0,04%	+	<u>230</u>
- Total	+	232

- **HAUDIS S.A.S.**

La société FINHAUDIS S.A.S. (ayant fait l'objet d'une TUP dans la société HAUDIS S.A.S.), dont le capital est composé de 1 384 743 actions, est détenue à hauteur de 1 384 621 actions par la société METZDIS soit 99,99% du capital social.

Les 1 384 621 actions, soit 99,99% ont été acquises le 15/12/2005 pour un montant de 26 944 658 euros et les capitaux propres étaient créditeurs pour un montant de 18 305 742 euros à cette même date.

Les 122 actions, soit 0,01% ont été acquises le 11/01/2007 pour un montant de 1 220 euros et les capitaux étaient créditeurs pour un montant de 18 305 742 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

-	Prix d'achat des parts sociales	+ 26 944 658
-	Quote part des capitaux propres :	- 18 305 742
-	Plus-value sur fonds de commerce	- 2 370 189
-	Valeur des filiales HAUDIS	<u>- 4 898 833</u>
-	Total	+ 1 369 894

- **Ecart d'acquisition négatifs**

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée de 15 ans

La société HAUDIS S.A.S., dont le capital est composé de 2 500 actions, est détenue à hauteur de 8 actions par la société METZDIS soit 0,32% du capital social.

Les actions ont été acquises le 15/12/2005 pour un montant de 34 925 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 12 698 102 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

-	Prix d'achat des parts sociales	+ 34 925
-	Quote part des capitaux propres : (-12 923 807*0,32%)	<u>- 41 356</u>
-	Total	- 6 431

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de cet écart d'acquisition est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (ANC 2014-03) et mises à jour par le règlement ANC 2020-01 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Un mali de fusion comptabilisé dans la société METZDIS pour un montant de 8 640 136 € a été transféré dans les comptes sociaux des immobilisations incorporelles vers les immobilisations financières, conformément au règlement ANC 2015-06.

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	5 à 25 ans
- Aménagements	3 à 8 ans
- Constructions sur sol d'autrui	5 à 15 ans
- Installations générales	1 à 25 ans
- Installations techniques	7 ans
- Matériel outillage	1 à 15 ans
- Matériel de transport	3 à 10 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks des sociétés METZDIS et CHAT sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Les effets de variations de taux d'impôts et/ou le changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existant affectent le résultat de l'exercice.

Conformément au règlement ANC 2020-01 les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

L'impôt est calculé sans actualisation.

Les impôts différés sont calculés sur :

- Les décalages fiscaux temporaires
- Les retraitements de crédit-bail
- Les indemnités de retraite
- Les éliminations de cessions internes d'immobilisations

Conformément au règlement ANC 2020-01, le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt différé doit être réexaminé à chaque clôture.

Conformément au règlement ANC 2020-01, les actifs d'impôt différé, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles, à des crédits d'impôt ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une mention dans l'annexe des comptes annuels sociaux.

Dans les comptes consolidés ainsi présentés, ces engagements sont comptabilisés (méthode préférentielle).

Les engagements de retraite ont été calculés en évaluant selon la méthode prospective (méthode préférentielle), ce que la société devrait verser à ses salariés partant en retraite, en fonction :

- De la législation sociale et de la convention collective nationale appliquée par la société,
- De la durée d'activité restante des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité,
- Des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite,
- Du taux d'actualisation de 3.51%.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salariés (âge retenu : 63 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales.

Dividendes intragroupes

Aucun dividende intragroupe n'a été versé au cours de cet exercice.

Ecritures intragroupes

Les créances et dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des « provisions qui ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision et comptabilisées en application de dispositions légales ».

Ces provisions n'ont pas un caractère économique bien prononcé et sont dans les comptes individuels une entorse au principe de prééminence de la réalité financière sur l'apparence juridique. Aussi, elles doivent être éliminées dans le cadre du retraitement vers les comptes consolidés.

Intégration fiscale

Les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale sont les suivantes : METZDIS – SUNSHINE – CHAT — SCI LES HAUTS DE MAIZIERES – JNB

METZDIS est la société mère de cette intégration fiscale.

La troisième conception, dite « la méthode de réallocation des économies », définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

Informations complémentaires et éléments significatifs de l'exercice

Dans les comptes sociaux de la société METZDIS au 31 janvier 2010, les titres relatifs à la S.A. HAUDIS ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant global de 9 550 000 €, dont au titre de la distribution massive intervenue en 2009/2010 pour un montant de 3 750 000 €, le reste au titre des éléments incorporels. Dans les comptes consolidés, le montant de 9 550 000 € a été éliminé au titre de la provision pour dépréciation des titres de participation : une provision pour dépréciation du fonds de commerce a été constituée pour un montant de 5 800 000 €.

La société METZDIS a acquis, au 04/07/2015, 45 parts de la société HAUDIS au prix de 126 765 €. Cette acquisition n'a pas généré d'écart d'acquisition comme constaté lors de la première acquisition des titres ventilée entre construction et fonds de commerce.

La société METZDIS a acquis, au 31/01/2017, 2 parts de la société HAUDIS au prix de 4 682€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition négatif de 5 092€. Celui-ci n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

La société METZDIS a acquis, au 16/07/2020, 15 parts de la société HAUDIS au prix de 67 120 €. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition positif de 28 499 €. Le montant n'étant pas significatif, celui-ci n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	19 711 686	19 711 686						
Amortissements des écarts d'acquisition	(8 302 821)	(8 302 821)						
Valeur nette	11 408 865	11 408 865						
Ecart d'acquisition passif	6 431	6 431						
Reprise d'écart d'acquisition passif	(6 431)	(6 431)						
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	19 711 686	(8 302 821)		11 408 865
Partenaires				
P-METZDIS	19 578 188	(8 169 323)		11 408 865
P-SCI HAUTS MAIZIERES	133 498	(133 498)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif	6 431		(6 431)	
Partenaires				
P-METZDIS	6 431		(6 431)	
Partenaires hors groupe				

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	445 269	492 690	47 421				
Fonds commercial	141 914	141 914					
Autres immobilisations incorporelles	19 711 686	19 711 686					
Immobilisations incorporelles	20 298 869	20 346 290	47 421				
Terrains	1 370 087	1 370 087					
Constructions	15 496 032	15 496 032					
Constructions sur sol d'autrui	12 020 758	12 020 758					
Installations techniques, matériel & outillage	5 627 078	5 884 199	42 121				215 000
Autres immobilisations corporelles	6 593 522	6 703 407	46 283	(30 600)			94 203
Immobilisations corporelles en cours	215 000						(215 000)
Immobilisations corporelles	41 322 477	41 474 483	88 404	(30 600)			94 203
Total	61 621 346	61 820 773	135 825	(30 600)			94 203
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)		194 603					
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)		13 637 868					
Immobilisations corporelles		13 832 471					

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(418 606)	(434 982)	(16 377)				
Amortissements des écarts d'acquisition	(8 302 821)	(8 302 821)					
Amortissements des Immobilisations incorporelles	(8 721 427)	(8 737 803)	(16 377)				
Constructions	(10 750 760)	(11 260 439)	(509 679)				
Constructions sur sol d'autrui	(8 939 621)	(9 450 957)	(511 336)				
Installations techniques, matériel & outillage	(4 984 523)	(5 216 549)	(232 027)				
Autres immobilisations corporelles	(4 851 149)	(5 187 290)	(346 539)	10 398			
Amortissements des Immobilisations corporelles	(29 526 053)	(31 115 236)	(1 599 581)	10 398			
Amortissements sur actif immobilisé	(38 247 480)	(39 853 040)	(1 615 958)	10 398			
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)		(8 537 259)					
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)		(106 089)					
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)		(8 431 170)					
Immobilisations corporelles		(8 537 259)					

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 500	29 500	28 000				9 900	(9 900)
Titres immobilisés (non courants)	4 350 106	4 350 106						
Dépôts et cautionnements versés	93 531	96 261	2 730					
Autres créances immobilisées	97 912	97 912						
Prêts, cautionnements, autres créances > 1 an	8 640 136	8 640 136						
Immobilisations financières	13 183 186	13 213 915	30 730				9 900	(9 900)
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	13 183 186	13 213 915	30 730				9 900	(9 900)

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dépôts et cautionnements versés	96 261						96 261
Autres créances immobilisées	97 912						97 912
Prêts, cautionnements, autres créances > 1 an	8 640 136						8 640 136
Total	8 834 309						8 834 309

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	62 955		62 955	55 400		55 400
Stocks de marchandises	8 920 748	(427 989)	8 492 759	11 328 211	(1 976 742)	9 351 469
Stocks et en-cours	8 983 703	(427 989)	8 555 714	11 383 611	(1 976 742)	9 406 869

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2023	2024	Variation du bas de bilan	Effets de taux (Impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	(1 157 854)	(1 167 357)	(13 623)	4 119			0
Impôts différés - actif	1 254	(0)	8 080	4 119			(13 454)
Impôts différés - passif	1 159 108	1 167 357	21 703				(13 454)
Fiscalité différée (décalages temporales)	68 655	63 362	(9 413)	4 119			
Impôts différés - actif	96 036	72 802	28	4 119			(27 381)
Impôts différés - passif	27 381	9 441	9 441				(27 381)
Fiscalité différée (retraitements)	(1 226 509)	(1 230 719)	(4 210)				0
Fiscalité différée : compensation Actif/Passif	1 254	(0)					(1 255)
Impôts différés (Activation du crédit-bail)	3 075	3 017	(58)				0
Impôts différés (Activation des engagements de retraite)	124 113	132 222	8 110				
Impôts différés (Elim. Des prov.réglémentées)	15 632					(14 304)	(1 328)
Annulation de la fiscalité avant compensation	1 062 820	1 093 633				14 304	16 510
Fiscalité différée (écritures manuelles)	(1 301 675)	(1 301 675)					
Fiscalité différée : compensation Actif/Passif	1 159 108	1 167 357					8 249
Impôts différés (Elim. Des prov.réglémentées)	67 653	64 284	12 262			(14 304)	(1 328)
Annulation de la fiscalité avant compensation	(95 034)	(73 724)				14 304	7 006
Sous total	(1 157 854)	(1 167 357)	(13 623)	4 119			0
Valeur nette par catégorie	(1 157 854)	(1 167 357)	(13 623)	4 119			0

Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 905 435	(21 667)	1 883 769	1 718 144	(155 030)	1 563 114
Clients et comptes rattachés	1 905 435	(21 667)	1 883 769	1 718 144	(155 030)	1 563 114
Avances et acomptes versés sur commandes	150 284		150 284	183 171		183 171
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	813		813	2 950		2 950
Créances fiscales hors IS part < 1 an	515 188		515 188	653 553		653 553
Impôts différés - actif	(0)		(0)	1 254		1 254
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1 an	149 200		149 200			
Comptes courants part < 1 an	1 583 649	(211 455)	1 372 193	645 924	(1 096 048)	(450 124)
Autres créances part < 1 an	424 251	(420 063)	4 188	1 261 092	(352 775)	908 317
Charges constatées d'avance part < 1 an	402 826		402 826	432 038		432 038
Autres créances et comptes de régularisation	3 226 209	(631 518)	2 594 690	3 179 981	(1 448 823)	1 731 159
Actif circulant	5 131 644	(653 185)	4 478 459	4 898 125	(1 603 853)	3 294 272

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au delà
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 905 435	1 905 435					
Clients et comptes rattachés	1 905 435	1 905 435					
Avances et acomptes versés sur commandes	150 284	150 284					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	813	813					
Créances fiscales hors IS- part < 1 an	515 188	515 188					
Impôts différés - actif	(0)	(0)					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1 an	149 200	149 200					
Comptes courants - part < 1 an	1 583 649	1 583 648					
Autres créances part < 1 an	424 251	424 251					
Charges constatées d'avance part < 1 an	402 826	402 826					
Autres créances et comptes de régularisation	3 226 209	3 226 209					
Actif circulant	5 131 644	5 131 644					

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	2 719 298	2 576 363
Disponibilités	2 719 298	2 576 363
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 563 293	2 234 595
Trésorerie à court terme	156 005	341 767
Placements à court terme	402 410	
VMP - Autres placements	402 410	
Trésorerie à long terme	402 410	
Trésorerie nette	558 415	341 767

Annexe 8. Provisions et impôts différés

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an	713 770	627 110	21 556	(108 216)			
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	496 450	528 889	34 443	(2 004)			
Autres provisions pour charges < 1 an	689 833	577 575	577 575	(689 833)			
Provisions	1 900 053	1 733 574	633 574	(800 053)			

Au 31/01/2024, les provisions pour risques et charges concernent principalement METZDIS et CHAT. Il s'agit notamment :

- Chez METZDIS :
 - Provision pour points fidélités, montant provisionné : 577 575 euros
 - Divers litiges prud'homaux, montant total provisionné : 149 078 euros
 - Assignation par le ministère de l'économie du GALEC en date du 28/02/2018, montant provisionné : 339 962 euros
 - Contrôle fiscal TASCOT 99 807 euros
 - Assurandis, montant provisionné : 21 556 euros
- Chez CHAT :
 - Litige prud'homal, montant provisionné : 16 707 euros

Au 31/01/2024, la provision pour retraite se décompose ainsi :

Société	Engagements au 31/01/2023	Dotation	Reprise	Engagements au 31/01/2024
METZDIS	478 453	33 407		511 860
CHAT	6 272		2 004	4 268
SUNSHINE	11 725	1 036		12 761
Total	496 450	34 443	2 004	528 889

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	6 775 792	5 265 799		(1 604 196)			94 203
Dépôts et cautionnements reçus	57 690	60 420	2 730				
Intérêts courus sur emprunts	29 379	35 712	6 517	(184)			
Dettes rattachées à des participations	145 069	175 680	30 611				
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 563 293	2 234 595					(328 698)
Dettes financières	9 571 222	7 772 205	39 858	(1 604 380)			(234 495)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>		<i>100 580</i>					
		100 580					

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	5 265 799	1 619 137	1 501 949	1 248 310	567 466	292 740	36 198
Dépôts et cautionnements reçus	60 420						60 420
Intérêts courus sur emprunts	35 712	35 712					
Dettes rattachées à des participations	175 680						175 680
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 234 595	2 234 595					
Dettes financières	7 772 205	3 889 444	1 501 949	1 248 310	567 466	292 740	272 298

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 535 698	7 342 194
Dettes fournisseurs	6 535 698	7 342 194
Avances acomptes reçus sur commandes	383 630	388 157
Dettes sociales part < 1 an	4 202 216	4 367 997
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 131 609	1 062 593
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	92 083	
Comptes courants groupe part < 1 an	7 056 990	4 342 452
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	95 849	23 769
Autres dettes part < 1 an	683 210	837 040
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	29 191	30 208
Produits constatés d'avance part < 1 an	177 240	163 560
Impôts différés passif	1 159 108	1 167 357
Autres dettes et comptes de régularisation	15 011 127	12 383 134
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	21 546 824	19 725 327

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	7 342 194	7 342 194					
Dettes fournisseurs	7 342 194	7 342 194					
Avances acomptes reçus sur commandes	388 157	388 157					
Dettes sociales part < 1 an	4 367 997	4 367 997					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 062 593	1 062 593					
Comptes courants groupe part < 1 an	4 342 452	4 342 452					
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	23 769	23 769					
Autres dettes part < 1 an	837 040	837 040					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	30 208	30 208					
Produits constatés d'avance part < 1 an	163 560	163 560					
Impôts différés passif	1 167 357	1 167 357					
Autres dettes et comptes de régularisation	12 383 134	12 383 134					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	19 725 327	19 725 327					

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Ventes de marchandises	113 048 339	108 170 344
Production vendue de biens	5 279 803	5 032 572
Production vendue de services	3 375 132	2 682 949
Produits des activités annexes	1 124 306	817 838
Rabais, remises et ristournes accordés	(1 257 569)	(986 357)
Chiffre d'affaires	121 570 011	115 717 345

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Subventions d'exploitation	3 085	16 527
Reprise sur provisions d'exploitation	798 049	1 031 285
Rep./Prov. engagements de retraite	2 004	227 801
Rep./Dépr. sur actif circulant	3 001 816	714 374
Transferts de charges d'exploitation	269 198	198 133
Autres produits	632 598	604 802
Autres produits d'exploitation	4 706 749	2 792 923

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2024	2023
Achats de marchandises	(94 486 089)	(91 575 757)
Achats d'études et prestations de services	(497 312)	(338 044)
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 399 530)	(1 513 086)
Variation stocks de marchandises	(2 407 463)	957 130
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(217 216)	(213 706)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	7 555	(1 231)
Achats consommés	(100 000 054)	(92 684 694)

Annexe 14. Charges externes

Libellé	2024	2023
Sous-traitance	(1 204 799)	(1 124 490)
Redevances de crédit-bail	(99 320)	(82 166)
Locations immobilières et charges locatives	(849 955)	(714 342)
Locations mobilières et charges locatives	(521 506)	(408 736)
Entretien et réparations	(567 670)	(740 180)
Primes d'assurances	(213 084)	(196 598)
Autres services extérieurs	(54 945)	(45 435)
Personnel détaché et intérimaire	(195 129)	(64 436)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(330 795)	(367 401)
Publicité, publications, relations publiques	(1 204 843)	(1 391 139)
Transport	(86)	(92)
Déplacements, missions et réceptions	(79 339)	(79 751)
Frais postaux et frais de télécommunications	(32 196)	(34 704)
Frais bancaires	(416 474)	(387 340)
Autres charges externes	(535 942)	(475 405)
Autres charges	(71 799)	(131 599)
Charges externes	(6 377 882)	(6 245 813)

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(282 545)	(241 221)
Autres impôts et taxes	(952 807)	(936 802)
Impôts et taxes	(1 235 352)	(1 178 023)

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(10 242 681)	(9 731 583)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 404 379)	(2 330 327)
Autres charges de personnel	(1 181)	(1 315)
Participation des salariés	(197 556)	(236 367)
Charges de personnel	(12 845 796)	(12 299 591)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2024	2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(16 377)	(24 326)
Dot./Amt. & Dépr. sur Immo. corporelles	(1 599 581)	(1 655 024)
Dot. aux provisions d'exploitation	(599 131)	(727 039)
Dot./Prov. engagements de retraite	(34 443)	(262)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(502 395)	(810 610)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(2 751 927)	(3 217 261)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2024	2023
Dividendes des autres participations	23 917	239
Revenus des créances rattachées à des participations	69 737	28 238
Produits sur créances et VMP	10 763	23 550
Autres produits financiers	10 296	7 613
Produits financiers	114 712	59 639

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(222 710)	(178 444)
Autres charges financières	(10 855)	(191 020)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)	(127 607)	
Charges financières	(361 171)	(369 464)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		23 500
Produits excep. s/ exercices antérieurs	8 289	488 472
Produits de cession d'immo. corp.	29 167	1 057 000
Produits de cession de titres		2 264
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	15 593	13 423
Produits de fusion	527	
Produits exceptionnels	53 576	1 584 659

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(18 562)	(333 322)
Charges excep. sur exercices antérieurs		(223 101)
VNC des titres conso cédés		(10 000)
VNC des immo. corp. cédées	(20 202)	(547 153)
VNC des titres cédés		(1 976)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		(94 674)
Charges exceptionnelles	(38 764)	(1 210 226)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(885 631)	(894 267)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(4 047)	(4 332)
Impôts différés	(9 504)	(20 756)
Report	140 278	110 808
Charges d'impôts	(758 904)	(808 547)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2024.01
Résultat des entreprises Intégrées	2 202 805
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	(758 904)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	2 961 708
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (740 427)
Effets des différences de base	(158 294)
Effets des différences de taux	3 587
Effets des dispositions fiscales particulières	136 231
Ecritures manuelles sur impôt	ECRF
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(758 903)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(758 904)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	25,62%

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2024	2023
Cadres	15	17
Agents de maîtrise et techniciens	36	35
Employés	274	247
Ouvriers		3
Effectif moyen interne	325	302
Effectif moyen total	325	302

Engagements hors-bilan❖ **Dettes Garanties par des suretés personnelles****TOTAL : 834 900 euros**➤ **METZDIS**

Caution solidaire de Mr Jean-Luc BRAMAS à hauteur de 50% du principal, majoré -
des intérêts, frais et accessoires, avec le consentement exprès de Mme
Nathalie BRAMAS, en garantie d'une ouverture de crédit de 1 500 000€ sur 12 mois
contractée par METZDIS auprès de la banque EDEL.

834 900

Conseil d'administration du 13/02/2014

En cours au 31/01/2024 :

0

❖ **Dettes Garanties par des suretés réelles****TOTAL 3 795 945 euros**➤ **METZDIS****1 BANQUE EDEL**

Nantissement par la SAS HAUDIS en 17ème rang de son fonds de commerce,
plafonné à 1 500 000€, en garantie d'une ouverture de crédit de 1 500 000€ sur
12 mois contractée par METZDIS auprès de la banque EDEL.

En cours au 31/01/2024 :

0

Conseil d'administration du 13/02/2014

2 BPI FRANCE

Nantissement par la SAS METZDIS de son fonds de commerce,
Plafonné à 500 000 € plus intérêts, commissions et accessoires en garantie
D'un emprunt de 500 000 € souscrit auprès de BPI France

. Conseil d'administration du 12/12/2019

465 012

En cours au 31/01/2024:

3 BPI FINANCEMENT

En 2014 pour un emprunt de 1 850 000 euros sur 12 ans

- Nantissement en rang utile avec le crédit agricole (120K€) et la BPLC (1 850 K€)

. Capital restant dû au 31/01/2024 **609 266**

4 CREDIT AGRICOLE

En 2014 pour un emprunt de 120 000 €

Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché

. Capital restant dû au 31/01/2024 **43 326**

En 2015 pour un emprunt de 500 000 € (SCI SIDUAH)

Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché

En cours au 31/01/2024 : **170 146**

5 BANQUE POPULAIRE

En 2014 pour un emprunt de 1 850 000 €

Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché

Nantissement en rang utile de 2 483 actions de la société HAUDIS détenues par la société METZDIS

. Capital restant dû au 31/01/2024 **624 988**

6 BANQUE POPULAIRE

En 2017 pour un emprunt de 620 000 €

Nantissement du fonds de commerce en rang 20

. Capital restant dû au 31/01/2024 **122 651**

7 BANQUE POPULAIRE

En 2019 pour un emprunt de 620 000 €

Nantissement du fonds de commerce en rang 1

. Capital restant dû au 31/01/2024 408 471

8 BANQUE EDEL

En 2021 pour un emprunt de 1 500 000 €

Nantissement du fonds de commerce en rang 28

. Capital restant dû au 31/01/2024 1 012 569

➤ SCI IMOWAPP**1 OSEO**

Hypothèque de 1er rang, pari passu avec la Banque Populaire
Lorraine Champagne, sur un terrain de 8 470 m² à Woippy
ainsi que sur les constructions à y édifier,
et ce en garantie d'un emprunt de 1 400 000 €.

281 129

Date d'autorisation : 08/06/2010

En cours au 31/12/2023 : 281 129

2 BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE

Hypothèque de 1er rang, pari passu avec OSEO
sur un immeuble non bâti situé Route de Thionville à Woippy
en garantie d'un emprunt de 350 000 €.

58 386

Date d'autorisation : 16/10/2010

En cours au 31/12/2023 : 58 386

❖ Engagements donnés

TOTAL : 12 970 624 euros

➤ METZDIS

Portée générale

Engagement de la société METZDIS de ne pas aliéner ou vendre ses actifs, et plus particulièrement son fonds de commerce d'hypermarché à l'enseigne E.LECLERC

1 Au profit de la société FANPAG

146 200

Caution au profit de la société FANPAG au profit du CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 6 670 000€ pour une durée de 12 ans et 6 mois dont 6 mois de franchise en capital.

Ce cautionnement est limité à 800 400€ en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires (240 120€) jusqu'à justification de 3 exercices comptables consécutifs de 12 mois, avec respect simultané des conditions suivantes :

- Capacité d'autofinancement de la société SODICHAMP après versement des dividendes à la société FANPAG, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) et
- Un résultat net de la société SODICHAMP positif (sans report à nouveau négatif) et supérieur ou égal au remboursement annuel (en capital + intérêts) de la dette sénior sur la société FANPAG
- Capacité d'autofinancement de la société FANPAG supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital)

Conseil d'administration du 19/04/2012

2 Au profit de la société FANPAG

107 018

Caution au profit de la société FANPAG au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 10 000 000€ pour une durée de 12 ans.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

3 Au profit de la société FANPAG**38 703**

Caution de la société FANPAG au profit de l'établissement
BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE en garantie d'un concours bancaire
de 3 330 000€ pour une durée de 12 ans dont un différé de 12 mois en capital et intérêts.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans
minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF
consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances
à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

4 Au profit de la Société IMMOWAP**0**

Caution solidaire au profit de la société IMMOWAPP au profit de la BPLC en garantie
d'un concours bancaire d'un montant de 200 000€ pour une durée de 84 mois.

Ce cautionnement est fixé à hauteur de 200 000 €.

Le conseil de parrainage décide que cette caution sera rémunérée au taux de 0.50%
par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 Décembre de chaque année
(encours bancaire au 1er Janvier + encours bancaire au 31 Décembre divisé par 2).
Les intérêts seront payables annuellement au 31 Décembre de chaque année.

Conseil de parrainage du 30/05/2013

5 Au profit de la Société SCAPEST

1 873 374

Caution solidaire et divise de la société SCAPEST en garantie de divers concours bancaires pour un montant global de 125 000 000 € formalisé comme suit :

- Tranche 1 d'une durée de 12 ans pour 76 450 000 € à concurrence de :
CREDIT COOPERATIF pour 14 000 000 €
OSEO pour 13 200 000 €
CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST à concurrence de 12 500 000 €
BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL à concurrence de 21 500 000 €
CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE à concurrence de 15 250 000 €

- Tranche 2 d'une durée de 15 ans pour 48 550 000 € à concurrence de :
CREDIT COOPERATIF pour 11 000 000 €
OSEO pour 6 800 000 €
CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST à concurrence de 7 500 000 €
BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL à concurrence de 13 500 000 €
CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE à concurrence de 9 750 000 €

- Caution limitée à 3.262 % du montant de chacun des concours soit un montant en capital de 4 345 625 € (majoré des frais, intérêts et accessoires).

Conseil d'administration du 30/05/2013

6 Au profit de la société SODICHAMP

212 461

Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 6 800 000€ pour une durée de 15 ans.

Ce cautionnement est limité à 816 000€ en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires (244 800€) jusqu'à justification de 3 exercices comptables consécutifs de 12 mois à compter de l'exercice suivant la mise à disposition des fonds, avec respect simultané des conditions suivantes :

- Capacité d'autofinancement de la société SODICHAMP après versement des dividendes à la société FANPAG, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) et
- Un résultat net de la société SODICHAMP positif (sans report à nouveau négatif) et supérieur ou égal au remboursement annuel (en capital + intérêts) de la dette sénior sur la société FANPAG
- Capacité d'autofinancement de la société FANPAG supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital)

Conseil d'administration du 19/04/2012

7 Au profit de la société SODICHAMP**307 874**

Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 10 200 000€ pour une durée de 15 ans.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

8 Au profit de la Société SODICHAMP**111 348**

Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE en garantie d'un concours bancaire de 3 400 000€ pour une durée de 180 mois.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

9 Au profit de la société LEXYDIS**225 625**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement BANQUE ARKEA en garantie d'un concours bancaire de 4 750 000 € pour une durée de 204 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque ARKEA jusqu'à concurrence de la somme de 344 375 € pour une durée de 5 ans minimum

Conseil d'administration du 15/10/2015

10 Au profit de la société LEXYDIS**467 652**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 9 500 000 € pour une durée de 18 ans

Ce cautionnement est consenti au profit du CREDIT COOPERATIF jusqu'à concurrence de la somme de 688 750 € pour une durée de 5 ans minimum

Conseil d'administration du 15/10/2015

11 Au profit de la société LEXYDIS**237 500**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL en garantie d'un concours bancaire de 4 750 000 € pour une durée de 216 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL jusqu'à concurrence de la somme de 237 500 € pour une durée minimale de 7 ans

Conseil d'administration du 15/10/2015

12 Au profit de la société LEXYDIS**171 000**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque ARKEA en garantie d'un concours bancaire de 1 200 000 € pour une durée de 132 mois et un concours bancaire de 4 800 000 € pour une durée de 132 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque ARKEA jusqu'à concurrence de la somme de 261 000 € pour une durée maximum de 3 ans

Conseil d'administration du 15/10/2015

13 Au profit de la société LEXYDIS**166 750**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque EDEL en garantie d'un concours bancaire de 3 335 000 € pour une durée de 132 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque EDEL jusqu'à concurrence de la somme de 166 750 €

Conseil d'administration du 15/10/2015 modifié par conseil de parrainage du 27.04.17

14 Au profit de la société LEXYDIS**100 000**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL en garantie d'un concours bancaire d'un montant de 2 000 000 € pour une durée de 6 ans

Ce cautionnement est consenti au profit de la BANQUE EUROPEENNE DE CREDIT MUTUEL jusqu'à concurrence de la somme de 100 000 €

Conseil d'administration du 15/10/2015

50 000

15 Au profit de la société LEXYDIS

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque EDEL en garantie d'un concours bancaire d'un montant de 1 000 000 € pour une durée de 60 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque EDEL jusqu'à concurrence de la somme de 50 000 €

Conseil d'administration du 15/10/2015

16 Au profit de la société LEXYDIS

200 000

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque EDEL en garantie d'un concours bancaire d'un montant de 4 000 000 € pour une durée de 12 mois renouvelables

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque EDEL jusqu'à concurrence de la somme de 200 000 €

Conseil d'administration du 27/04/2017

17 Au profit de la société HUJUDIS

1 116 000

Caution solidaire au profit d'établissements financiers dans le cadre du rachat des actions de la société CHAMDIS

Au profit du crédit Coopératif pour un concours bancaire de 9 300 000 €

Cautions solidaires et divisées des sociétés :

- FROUDIS
- SOLORMAG
- FIFAM
- METZDIS
- SODICHAMP
- VERDUN DISTRIBUTION
- DENIDIS
- SODIROM

à hauteur de 100 % pendant toute la durée du prêt avec levée possible 5 ans après la date du premier amortissement en capital, sous réserves que les 3 derniers exercices consécutifs de 12 mois, de la société CHAMDIS et de la Holding HUJUDIS, présentent à la fois en cumul et hors dividendes, un résultat bénéficiaire et une CAF hors éléments exceptionnels, au moins égales aux tombées annuelles en capital de l'endettement cumulé.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 1 116 000 € en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire

18 Au profit de BPI France financement pour un concours bancaire de 4 000 000 €**244 800**

Cautions solidaires et divises des sociétés :

- FROUDIS
- SOLORMAG
- FIFAM
- METZDIS
- SODICHAMP
- VERDUN DISTRIBUTION
- DENIDIS
- SODIROM

à hauteur de 51 % de l'en-cours jusqu'à ce que la société CHAMDIS et la société HUJUDIS produisent après la période de franchise en capital, 3 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires sans report à nouveau négatif sans transfert de charge et avec une CAF consolidée couvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 244 800 € en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire

19 Au profit de LCL pour un concours bancaire de 4 000 000 €**480 000**

Cautions solidaires et divises des sociétés :

- FROUDIS
- SOLORMAG
- FIFAM
- METZDIS
- SODICHAMP
- VERDUN DISTRIBUTION
- DENIDIS
- SODIROM

à hauteur de 100 % .Passé l'exercice social clos le 31/01/2021, les cautions seront intégralement et définitivement déchargées de leurs engagements à la première date anniversaire de l'acte de prêt qui suivra la réalisation des conditions ci-après ;

- réalisation de trois exercices comptables annuels consolidés des sociétés CHAMDIS et HUJUDIS bénéficiaires consécutifs, à compter de l'exercice social ouvert le 01/02/2022
- absence de report à nouveau négatif durant ces trois exercices bénéficiaires consécutifs
- justification d'une CAF consolidée des sociétés CHAMDIS et HUJUDIS supérieure au montant des annuités en capital restant dues au titre de l'opération garantie à l'échéance de ces trois exercices bénéficiaires consécutifs

- paiement à bonne date des annuités échues y compris celle de l'exercice en cours, et absence de tout cas d'exigibilité de l'opération garantie

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 480 000 € en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

20 Au profit de la Caisse d'Epargne pour un concours bancaire de 9 000 000 €

990 144

Cautions solidaires et divisées des sociétés :

- FROUDIS
 - SOLORMAG
 - FIFAM
 - METZDIS
 - SODICHAMP
 - VERDUN DISTRIBUTION
 - DENIDIS
 - SODIROM
- à hauteur de 12 %

21 Au profit de la Société JNB

La société s'est portée caution auprès de la BANQUE POPULAIRE
au profit de la SARL JNB à hauteur de 300 000 euros
sur une durée de 84 mois.

Cautionnement limité à 300 000 euros.

Cautionnement rémunéré

Conseil de parrainage du 16/10/2014

En-cours au 31.01.2024 :

0

22 Au profit de la Société CHAT

La société s'est portée caution auprès de la banque EDEL au profit
de la SARL CHAT à hauteur de 700 000 euros sur une durée de 120 mois.

Conseil de parrainage du

En-cours au 31.01.2024 :

171 670

23 Au profit de la Société MAXLO

La société s'est portée caution auprès de la Banque populaire au profit
de la SCI MAXLO à hauteur de 810 000 euros sur une durée de 120 mois.

Cautionnement rémunéré

Nantissement du fonds de commerce de la société HAUDIS

Conseil de parrainage du

En-cours au 31.01.2024 :

320 560

44

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

24 Au profit de la Société MAXLO

Nantissement du fonds de commerce de la société au profit de BPI en garantie d'un concours bancaire de 2 000 000 €.

Conseil de parrainage du 23/01/2017

En-cours au 31.01.2024 : 1 333 944

25 Au profit de la Société SOLOMAX

- Nantissement en rang 21 à hauteur de 200 000 € sur un fonds de commerce exploité par HAUDIS.
Garantie à prendre pour compte commun par BPI à hauteur de 400 000 € au profit de :

BPI à hauteur de 200 000 €

BPALC à hauteur de 200 000 €

Conseil de parrainage du

En-cours au 31.01.2024 : BPI 41 385

En-cours au 31.01.2024 : Banque Populaire 36 451

26 Au profit de la Société HOLDIAM

La société s'est portée caution solidaire de la SAS HOLDIAM en garantie d'un concours bancaire de 2 100 000 € destiné à l'acquisition des titres de la SAS SODIAM et consenti par la BECM.

La caution est solidaire divise et additionnelle des 11 parrains à hauteur de 30 % du crédit pendant une durée minimale de 5 ans, restituable sur demande sous réserve que les deux exercices précédents soient bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, et faisant

ressortir une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir la part à moins d'un an de l'endettement.

La caution de la société est consentie à hauteur de 31 500

Conseil de parrainage du 13/01/2023

27 Au profit de la Société Civile IMMO B

La société s'est portée caution solidaire de la SCI IMMO B en garantie d'un concours bancaire consenti par la BPI.

La caution de la société est consentie à hauteur de 50% de l'en-cours de crédit

En-cours au 31/01/2024

1 076 076

La société s'est portée caution solidaire de la SCI IMMO B en garantie d'un concours bancaire consenti par la BPI.

La caution de la société est consentie à hauteur de 1 162 500 €

En-cours au 31/01/2024

1 162 500

La société s'est portée caution solidaire de la SCI IMMO B en garantie d'un concours bancaire consenti par la Banque Populaire

La caution de la société est consentie à hauteur de 1 550 000 €

En-cours au 31/01/2024

1 550 000

❖ **Engagements reçus**

TOTAL : 171 670 euros

➤ **CHAT**

1 EDEL

Caution solidaire de la SAS METZDIS, à hauteur de 700 000 €

En cours au 31/01/2024 :

171 670

Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2024 s'élève à 59 216 €.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Résultats sectoriels

Aucune information n'est donnée dans la mesure où l'activité est essentiellement un centre commercial E. Leclerc et est réalisée uniquement en France.

